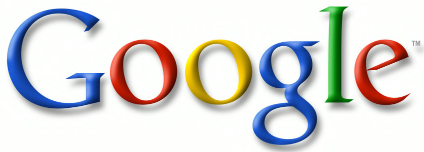
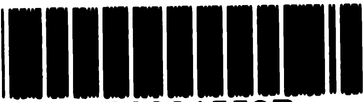








LETTRE

A MONSEIGNEUR GRAVERAN

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET LÉON

SUR LA

CHRONOLOGIE DU PEUPLE JUIF

ET DES PEUPLES QUI ONT ÉTÉ EN CONTACT AVEC LUI,

Par A. SIONNET, Prêtre.

Si multitudinem scientiae desiderat quis, scit praeterita.
(SAG. ch. VIII. ℣ 8.)



PARIS.
GAUME, FRÈRES, libraires, rue Cassette, 4.
CAMUS, libraire, rue Cassette, 20.

QUIMPER.
E. BLOT, imprimeur de Monseigneur l'Évêque.

— 1855. —



LETTRE

A MONSEIGNEUR GRAVERAN,

ÉVÊQUE DE QUIMPER ET LÉON.



Monseigneur étant malade, nous permettons d'imprimer cette Lettre que Sa Grandeur avait permis de lui adresser.

Quimper, le 6 janvier 1855.

SAUVEUR,

Vic. gén.

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur n'ignore pas les difficultés que présente la chronologie des livres saints. Ces difficultés sont de telle nature, que de nos jours des savants du premier ordre (1) n'ont point craint d'affirmer qu'il était impossible d'en établir une, dont les fondements fussent revêtus d'un certain degré de probabilité ; parce que ces livres ne présentent, pour aucun fait, des caractères chronologiques assez précis pour qu'on puisse le prendre pour point de repère. La multitude des systèmes auxquels cette chronologie a donné lieu semble, au premier abord, justifier cette assertion que je regardais comme une vérité lorsque je commençais mes études sur la Bible. Plus tard, ayant reconnu que cette diversité de systèmes provenait, non des dates de la Bible considérées en elles-mêmes, mais de l'interprétation donnée à certains versets, de corrections faites aux dates, et de la synonimie établie entre les noms des princes étrangers nommés dans la Bible et ceux que leur donnent les historiens profanes, interprétations et synonimies toujours fixées d'après le système particulier de l'auteur, et qui, par suite, l'entraînaient dans des corrections arbitraires mais indispensables pour faire concorder ce qu'il regardait comme vrai avec les dates incontestables de l'histoire profane, je me demandais s'il ne serait point possible d'arriver à un résultat positif en commençant par fixer, d'après les règles de l'herméneutique catholique, le sens des versets qui servent de fondement à la chronologie des livres saints, puis en classant à la suite l'un de l'autre les chiffres qu'ils donnent, sans y faire aucune correction. Quant à la synonimie, je pensais qu'il fallait l'établir, non sur la ressemblance des noms, mais sur le temps où a vécu chaque prince, parce que, en Orient, les rois portent tous un certain nombre de titres qui passent de l'un à l'autre et par lesquels ils sont assez fréquemment désignés, comme en Europe tous les empereurs de Russie le sont par celui de czar et celui de Turquie par celui de sultan.

---

(1) M. Silvestre de Sacy dans le *Journal des Savants*, de 1832.

II. Ce serait inutilement fatiguer Votre Grandeur que d'entrer dans le détail de ces travaux préliminaires qui me fournirent, pour premier résultat, une suite non interrompue de dates s'étendant de la création du monde jusqu'à la mort de Jésus-Christ, et même jusqu'à la destruction de Jérusalem par Tite et Vespasien. Dans cette longue suite, tous les faits mentionnés dans la Bible venaient se classer sans confusion : mais je ne savais pas encore à quelle époque précise du temps il fallait rapporter ces faits, et, par suite, j'ignorais si les dates positives de l'antiquité profane ne viendraient pas détruire l'harmonie de ma classification. Il me fallut donc commencer une série de nouveaux travaux que rendaient excessivement pénibles l'abondance des matériaux à mettre en œuvre et la difficulté d'une interprétation assurée pour quelques-uns d'entr'eux. Longtemps je ne vis que confusion et obscurité ; mais enfin je pus, en combinant l'histoire profane avec les dates des livres saints, trouver dans ces dernières une aussi certaine que tout ce que l'histoire des peuples anciens a de plus certain. Cette date, qui est celle de la ruine du temple par Nabuchodonosor, étant le fondement de tout mon édifice, je dois commencer par exposer à Votre Grandeur les motifs que j'ai eus pour la fixer à l'an 4117 de la période julienne.

III. Vous savez que cette période ainsi appelée, parce qu'elle fut pour la première fois employée par Jules Scaliger, a été adoptée par tous les grands chronologistes des siècles derniers, et a cela de commode qu'elle permet d'établir par une même méthode de calcul les années avant comme après l'ère vulgaire. Il est d'ailleurs facile de réduire une année donnée de cette période à l'année correspondante avant Jésus-Christ. Pour cela, il suffit de retrancher cette année de 4714 répondant dans la période julienne à la première de notre ère. Si donc je veux savoir à quelle année avant Jésus-Christ correspond l'an 4117 de la période, je retranche ce nombre de 4714, et le reste 597 est l'année cherchée.

IV. Avant d'aller plus loin, je dois faire remarquer à Votre Grandeur que, dans l'Écriture, il est question de deux périodes de malheur, chacune de 70 ans. L'une est celle de la captivité, l'autre celle de la désolation du temple, ou du temps qui s'est écoulé depuis sa ruine jusqu'au moment où l'on jeta les fondements du second temple. La 1re, qui commença l'an 8 de Nabuchodonosor (1), précéda la seconde, tombant en la 19e de Nabuchodonosor (2), de onze ans, puisqu'au ch. 33. ỳ. 21. de sa prophétie, Ezéchiel fait concourir la 12e année de la captivité avec la 1re de la désolation et

(1) 4 des Rois, ch. xxiv. ỳ 12. — (2) Jérémie, ch. lii. ỳ 12. 4 des Rois, ch. xxv. ỳ 8.

qu'il date ainsi au ch. XL. ℣. 1. une de ses prophéties *in vigesimo quinto anno transmigrationis nostrae* (voilà la période de la captivité), *in exordio anni*, *decima mensis*, *quarto decimo* (*anno*) *postquam percussa est civitas* (voilà la période de la désolation).

V. La période de la captivité était finie la première année de Cyrus (1) à Babylone, que tous les chronologistes conviennent être de l'an période julienne 4176 (2) : or, de ce nombre, retranchez 70, il vous reste pour le commencement de la captivité, concourant avec la huitième année de Nabuchodonosor, l'an 4106. La désolation ayant commencé onze ans plus tard, comme le prouvent les synchronismes d'Ezéchiel que nous avons cités, ainsi que les passages où Jérémie et l'auteur du quatrième livre des Rois rapportent la ruine du temple à la 19e année de Nabuchodonosor, nous avons pour ce commencement l'an 4117. La 70e année de cette période de désolation concourait d'après Zaccarie (ch. 1. ℣. 7-12) avec la seconde d'un prince que ce prophète appelle Darius et qui ne peut être Darius-le-Mède, puisqu'au chapitre 7, ℣. 1 et suiv. on voit qu'à la quatrième année de ce prince les prêtres étaient à Jérusalem. Cette 70e année tombait comme nous l'avons vu dans la onzième après la première de Cyrus : or, le canon de Ptolémée place à cette onzième année la seconde de Cambyse, dont suivant tous les chronologistes (3), la première est de l'an 4185 : donc la 70e année, en remontant de la seconde de ce prince, est l'an 4117 : Cambyse est donc le Darius de Zaccarie, et son époque certaine rend aussi également certaine la date de 4117 pour la ruine du temple.

VI. Cette synonimie n'a rien qui doive étonner Votre Grandeur, puisque, d'après l'opinion commune, le mot Darius qui, d'après Hérodote (4), signifie *conquérant* est, non un nom propre, mais un titre commun à tous les rois mèdes et perses, comme on le voit entr'autres par l'auteur que cite le Syncelle (5), et d'après lequel le grand père de Cyrus s'appelait *Darius-Assuèrus-Astiages*, et Darius le Mède, *Artaxerxès-Astiage-Darius* fils *d'Assuèrus*. Diodore de Sicile affirme aussi (6) que tous les rois de Perse portaient le titre d'Artaxerxès, et le livre d'Esther nous montre (7) qu'au titre *Artaxerxès*, les rois mèdes joignaient celui *d'Assuèrus*. On peut penser qu'il en était de même *d'Astyage*, puisque Diodore nous apprend (8) que c'était par ce titre que les Grecs désignaient *l'Astibares* de Ctesias.

---

(1) Voy. 2e des Parali. ch. XXXVI. ℣ 21-22 1 d'Esdras, ch. 1. ℣ 1. Comp. Jérémie, ch. XXIX. ℣ 10.—(2) Voy. à l'appendice n° 2 le canon de Ptolémée. — (3) Voyez le père Petau ratiou. part. 2. lib. 1. cap. 15. — (4) Hérodot. liv. VI. ch. 98.—(5) P. 439, édit. Dindorff. Bonn. 1829.—(6) Liv. 15. ch. 93. — (7) Esther, ch. VIII. ℣ 7. comp. avec ch. XVI. ℣ 1. — (8) Diodore, liv. 2. ch. XXXIV.

VII. Je continue d'exposer à Votre Grandeur les motifs que j'ai eus pour fixer à l'an 4117 la ruine de Jérusalem et de son temple. L'historien Ménandre, cité par Joseph (1), dit qu'il y a 54 ans 3 mois depuis la septième année de Nabuchodonosor, après laquelle commença le siége de Tyr jusqu'à la 20me d'Irom, après la 14me duquel Cyrus régna sur les Perses. Il est certain que la première année de Cyrus sur les Perses est de la première année de la 55me olympiade, 4155 de la période julienne (2) : or, de ce nombre, retranchez 49 ans (3), reste 4106 pour la première du siége. De ce second nombre, retranchez les 7 ans qu'avait déjà régné Nabuchodonosor, et vous trouvez pour la première de ce prince 4099 et par conséquent pour la dix-neuvième, année de la ruine de Jérusalem, l'an 4117. Lorsque nous aurons établi la date précise du commencement de Roboam et de Jéroboam, le prophète Ezéchiel nous fournira une confirmation de la date donnée à la destruction de Jérusalem et en même temps de la classification des rois de Juda et d'Israël, dont je vais actuellement exposer les bases à Votre Grandeur.

VIII. La quatrième année de Joakim concourant avec la première de Nabuchodonosor (4) et par conséquent avec l'an 4099, la première de ce roi de Juda est nécessairement l'an 4096, dans laquelle tombe aussi les 3 mois de Joachaz (5). Josias qui l'a précédé, ayant régné 31 ans (6), a dû commencer en 4065; son prédécesseur Amon qui a régné 2 ans (7), en 4063; Manasses, son père, qui a régné 55 ans (8), en 4008, et Ezechias, père de Manasses, qui a régné 29 ans (9), en 3979. Samarie fut prise la sixième année de ce prince (10), par conséquent en 3984. C'était la neuvième année d'Osée, donc ce roi d'Israël a commencé en 3976, et comme la première de ce prince concourt avec la douzième d'Achaz, roi de Juda (11), ce dernier a dû commencer en 3965.

IX. A partir de ce prince, les synchronismes que l'Ecriture établit entre chaque roi d'Israël et de Juda, ne peuvent laisser de doutes sur l'époque de chacun d'eux, à moins toutefois que, suivant l'exemple des protestants et malheureusement aussi de quelques catholiques, nous ne *conjecturions* la fausseté de ces synchronismes, de ce qu'ils supposent une grande quantité d'associations dont les motifs nous sont inconnus. Vous ne serez pas étonné, Monseigneur, que j'aie méprisé de semblables conjectures, et que,

---

(1) Cont Apion. liv. 1. — (2) Eusèb. chron. Petau rati. part. 2. liv. 1. ch. 15. — (3) 13 pour le siége, 10 pour Baal, 1 pour Enibal, Chebes et Abbare, 3 pour Mytgon, 1 pour Balator, 3 pour Gerastarte, 4 pour Merbal, 14 pour Irom = 49. — (4) Jérémie, ch. xxv. ℣ 1.— (5) 4 des Rois, ch. xxiii. ℣ 30-31. — (6) 4 des Rois, ch. xxii. ℣ 1.—(7) 4 des Rois, ch. xxi. ℣ 18-19. — (8) 4 des Rois, ch. xxi ℣ 1. — (9) 4 des Rois, ch. xviii. ℣ 1-2. — (10) 4 des Rois, ch. xviii. ℣ 10. — (11) 4 des Rois, ch. xvii. ℣ 1.

prenant telles qu'elles sont les dates fournies par la Bible dans les versets indiqués aux notes du n° 1er de l'appendice, j'aie, sans hésitation, regardé comme positive la suite qui en résulte et donné par conséquent pour première année de Roboam et de Jéroboam (1), l'an 3725. Dans la troisième de ce règne, donc en 3727, Jéroboam établit en Israël le culte du veau d'or, et Roboam en Juda celui des hauts lieux (2). C'est donc en cette année que commencent les 390 ans de prévarication que, d'après Ezéchiel, le Seigneur avait supportés d'Israël avant de le punir une première fois par la ruine de Jérusalem et de son temple (3). Or, à 3727, ajoutez 390, vous avez pour produit 4117, année que ci-dessus (n° V et suiv.) nous avons trouvé pour celle de la ruine de Jérusalem. N'est-ce pas, Monseigneur, une véritable confirmation de la vérité de cette date et de l'exactitude de la classification que nous avons établie en ne corrigeant aucun des chiffres de l'Ecriture ?

X. Salomon, père de Roboam, ayant régné 40 ans (4), doit avoir commencé en 3685, et comme il jeta les fondements du temple la quatrième année de son règne (5), cet événement important date de l'an 3688. Cette date est corroborée par un curieux synchronisme de l'histoire profane. Joseph dit, d'après les historiens phéniciens (6), que de la fondation du temple à celle de Carthage il s'est écoulé 143 ans; or, à 3688, ajoutez 143 ans, vous avez 3831, année qui d'après Solin (7) est celle de la fondation de Carthage : car il dit que cette ville fut détruite 737 ans après sa fondation; or la destruction de Carthage est de l'an 4568 (8), d'où, retranchez 737, reste pour sa fondation 3831, exactement comme dans ma chronologie. Cette coincidence, résultat de deux calculs établis sur des bases si différentes, me semble, Monseigneur, de nature à rendre excessivement probable l'époque de la fondation de Carthage, sur laquelle les chronologistes diffèrent beaucoup.

La fondation du temple est un des points fondamentaux de la chronologie des livres saints et il est aussi un de ceux qui ont entraîné les chronologistes dans les plus grands écarts, parce que sa distance de la sortie d'Égypte est, au 3me Livre des Rois (9), fixée à 480 ans : or, les années des juges et des servitudes exprimées par l'Écriture sainte, en y comprenant les 40 ans du voyage dans le désert, ainsi que les 40 de David et les 4 de Salomon, font un total de 574 ans (10), qui surpasse 480 de 94 ans, et cependant les

---

(1) Voy. à l'appendice n° 1 la suite des Rois de Juda et d'Israël avec l'indication des versets de l'Ecriture qui concernent le règne de chacun d'eux. — (2) 2 des Paralip. ch. XI. ℣ 13-17. — (3) Ezéchiel, ch. IV. ℣ 5 et suiv. — (4) 3 des Rois, ch. XI. ℣. 42.—(5) 3 des Rois, ch. VI. ℣ 1.—(6) Cont. Apion. liv. 1. — (7) Ch XXX Solin. — (8) Petau ration. part. 2. lib. 2. cap. XIII. — (9) 3 des Rois, ch. VI. ℣ 1.— (10) Voyez le détail à l'appendice n° 1 et dans Petau ration. part. 2. liv. 2. ch. VI.

années de Josué et des anciens n'y sont pas comprises. Faut-il dire que, malgré que l'Écriture les marque à part et comme s'étant succédées les unes aux autres, les années de servitude et les années des juges sont simultanées? Cette mesure extrême a été adoptée par Eusèbe et un certain nombre de commentateurs; mais elle foule trop aux pieds les règles de la critique, ouvre une voie trop large à l'arbitraire et s'éloigne trop de l'idée que la foi nous donne des saintes Écritures, pour qu'avec les plus savants chronologistes nous ne la regardions pas comme déplorable et complètement fautive. Nous admettons donc les servitudes comme ayant succédé aux juges et *vice versa*, sauf toutefois la servitude des Philistins de 40 ans (1), que la manière dont l'Écriture nous en parle prouve avoir existé du temps d'Heli, de Samson et de Samuel. Mais le retranchement de ces 40 ans, nous laisse toujours une somme de 534 ans, supérieure de 54 ans (plus les années de Josué et des anciens) à celle de 480.

XI. Les chronologistes modernes (2), au premier rang desquels on doit placer le Père Petau, ont donc pris une autre voie pour concilier l'Écriture avec elle-même. Considérant que, dans la Bible, les mots *exitus*, *egressio* et autres analogues ont un sens très-étendu, qu'ils se prennent fréquemment pour le terme de l'action (3); qu'en particulier l'expression *sortie d'Égypte* y est employée pour désigner tout le temps du voyage des Israélistes, jusqu'au moment où ils furent définitivement fixés dans la terre promise; qu'ainsi Moyse dit (4) qu'il lut le Deutéronome aux Hébreux lorsqu'ils sortaient d'Égypte, quoique cette lecture n'eût été faite que dans la 40me année après le passage de la Mer Rouge et qu'au Psaume 113 ℣ 1, 3, il est dit que le Jourdain retourna en arrière lorsque les Hébreux sortaient d'Égypte, événement également postérieur de 40 ans au passage de la Mer Rouge; ces chronologistes, dis-je, considérant toutes ces choses, pensent que les 480 ans du 3me Livre des Rois ne commencent qu'au moment où les Hébreux furent fixés dans la terre promise.

XII. Les chiffres me semblent exiger impérieusement cette interruption et en même temps démontrer sa vérité. Voici comme j'ai procédé pour trouver la date précise de cet établissement : saint Paul, au Livre des Actes (5), dit que 450 ans après que Dieu eut fait choix

---

(1) Jug. ch. XIII. ℣ 11. — (2) Les anciens qui dans Clément d'Alexandrie et Théophile font courir les 480 ans du commencement des juges, peuvent être rangés dans la même classe. — (3) C'est ainsi qu'on lit dans l'Exode, ch. XXIII, ℣ 16. Solemnitatem quoque in exitu anni; dans Ruth. ch. III. ℣ 18. Quem res exitum habeat; dans Ezéchiel, ch. XLIII. ℣ 11. Et fabricæ ejus exitus; dans le 2 des Maccab. ch. XIII. ℣ 13. Domini judicio commendo exitum rei; dans saint Jacques, ch. V. ℣. 10. Exitus mali, laboris et pertinaciæ; dans l'épître aux Hébreux, ch. XIII. ℣ 7. Quorum intuentes exitum conversationis. — (4) Deut. ch. IV. ℣ 45. — (5) Act. ch. XIII. ℣ 17-20.

des ancêtres du peuple hébreux, la terre de Chanaan lui fut partagée et qu'il s'y établit. Le point de départ de ces 450 ans ne peut être les promesses faites à Abraham, l'an 75 de son âge, promesses qui, d'après saint Paul (1), précédèrent de 430 la promulgation de la Loi, puisqu'alors leur fin tomberait 20 ans avant l'entrée dans la terre de Chanaan, mais bien la confirmation de cette promesse et la désignation d'Isaac comme celui dans la famille duquel devait se réaliser la bénédiction par la naissance du Messie, confirmation et désignation qui eurent lieu, la 5me d'Isaac, lors de son sevrage, 105 d'Abraham (voyez ci-après le n° xv), 30 ans après les promesses, et qui précédèrent de 400 seulement le passage de la Mer Rouge et la promulgation de la Loi. C'est donc 50 ans environ après le passage de la Mer Rouge que les Hébreux furent définitivement fixés dans la terre promise.

XIII. Voici le détail de ces 50 ans : les Hébreux demeurèrent 40 ans dans le désert, puis passèrent le Jourdain, et Josué leur partagea les terres des Chanaans, ce qui doit avoir eu lieu 6 ans après le passage du Jourdain. Au moment de ce partage, Caleb disait (2) qu'il avait 40 ans lorsque Moyse l'envoya reconnaître le pays et qu'on était dans la 45me année depuis cette expédition, qui avait eu lieu dans la 2me année de la sortie d'Egypte (3); donc on était alors dans la 6me après le passage du Jourdain; or, les Hébreux ne purent avoir la jouissance libre de leurs terres immédiatement après le partage, car la Loi de Moyse voulait que, lorsqu'on entrait en possession d'une terre (4), les fruits des arbres qu'on y plantait fussent impurs pendant trois ans, que la quatrième année ils fussent consacrés au Seigneur et qu'on pût seulement en manger la cinquième année; or, $4 + 6 + 40 = 50$: donc, ce fut après la 50me année, depuis le passage de la Mer Rouge, que les Hébreux furent définitivement établis dans la Palestine; et, comme d'après le 3e Livre des Rois, cet événement précéda la fondation du temple de 480, je retranche ce nombre de 3688, que j'ai trouvé ci-dessus, n° x, pour cette fondation, et j'ai pour reste 3208, 51me après le passage de la Mer Rouge, année qui est la 1re d'une période sabbatique et la 1re d'une période jubilaire (5), comme cela devait être, les Lois de Moyse, ayant commencé à avoir leur application au moment de cet établissement.

XIV. En jetant les yeux sur la table chronologique, placée à l'appendice, Votre Grandeur reconnaîtra que toutes les années des juges et des servitudes marquées dans l'Ecriture entrent facilement

(1) Aux Galates, ch. III. ℣ 16-17. — (2) Josué, ch. XIV. ℣ 7-10. — (3) Nombr. ch. I. ℣ 1. ch. IX. ℣ 1. — (4) Levit. ch. XIX. ℣ 23-24-25. — (5) Voyez l'appendice n° 3.

dans cet intervalle, en supposant seulement que l'Écriture compte entière chaque année commencée, et par suite qu'elle fait concourir la première du successeur avec la dernière de son prédécesseur, comme les synchronismes établis entre les Rois d'Israël et de Juda nous en fournissent tant d'exemples.

XV. Le passage de la Mer Rouge, étant antérieur de 50 ans (nº XII) à l'établissement définitif dans le pays de Chanaan, appartient donc à l'an 3158, et l'élection d'Isaac, encore plus ancienne de 400 ans, à l'an 2758. Cette année était la 105me d'Abraham, puisque cette élection eut lieu lors des fêtes célébrées pour le sevrage d'Isaac, qui, à cette époque reculée, se faisait la cinquième année de l'enfant (1), et qu'Abraham avait 100 ans (2) lors de la naissance de son fils. La première d'Abraham est donc de l'an 2654.

XVI. De ce patriarche au déluge, on compte habituellement, d'après le texte hébreux et la Vulgate, 292; mais comme saint Luc insère Cainan dans la généalogie des patriarches, et que l'idée que nous devons nous former de l'état de la Vulgate, d'après le décret de l'Église qui la déclarée authentique, nous permet d'admettre beaucoup plus facilement une lacune qu'une addition dans le texte, nous pensons que les copistes ont omis ce patriarche dans la Genèse et les Paralipomènes et nous l'y restituons, sur l'autorité de saint Luc; nous lui attribuons 30 ans avant qu'il ait engendré, parce que les septante lui en donnent 130, et qu'il faut dans cette version retrancher partout 100 pour avoir les nombres de l'hébreu. Je compte donc, du déluge à Abraham, 322 ans. J'ai préféré, sans hésiter, les nombres de la Vulgate et du texte hébreu pour l'âge des patriarches à ceux des septante, 1° parce que ces nombres sont sans variantes dans les manuscrits hébreux et latins, tandis que les manuscrits grecs présentent une grande variété; 2° parce que la Genèse nous montre au temps d'Abraham le monde comme peu peuplé et la civilisation comme commençante, ce qui ne permet pas d'admettre entre le déluge et Abraham la période de plus de 900 ans, que donnent les chiffres de la version grecque. D'ailleurs, les dates positives de l'histoire profanne entrent facilement dans l'espace que nous laisse le texte hébreu et latin; il n'y a donc aucun motif pour s'en écarter. La 1re d'Abraham étant, comme nous l'avons vu dans le nº XV de l'an 2654, les 322 ans écoulés d'Abraham au déluge donne pour cet événement l'an 2332, d'où, retranchant les 1656 que le monde avait déjà vécu au moment du déluge, d'après le texte constant des bibles hébraïques et latines, nous trouvons que la

(1) Hieronimus quest. Hebraic. in Genes. pag. 335, tom. 3. edit. Vallarsi. — (2) Genes. ch. XXI. ℣ 5.

création du monde répond à l'an 676 de la période julienne (1) 4038 ans avant l'ère vulgaire.

XVII. Je dois maintenant, Monseigneur, retourner à la première ruine de Jérusalem en 4117, pour de là remonter par une méthode analogue à celle suivie jusqu'à présent à la naissance de Jésus-Christ, à sa mort et enfin à la dernière ruine du temple, la deuxième année de Vespasien. L'espace compris entre ces deux ruines est de 665 ans, puisque d'après le canon de Ptolémée (2) la deuxième année de Vespasien correspond avec l'an 4782, 69 de l'ère vulgaire et que 4117 retranchés de 4782 donnent pour reste 665. Les deux termes extrêmes étant ainsi positivement fixés, je n'ai eu qu'à rechercher à quel point de cet intervalle répondait l'époque de la fondation et de l'achèvement du second temple, du commencement et du terme des 70 semaines de Daniel, de la naissance et de la mort de Jésus-Christ. Dans cet exposé qui n'a pour but que de faire connaître à Votre Grandeur les motifs qui m'ont déterminé à fixer les dates qui, comme autant de jalons, servent à établir la chronologie des livres saints, j'ai dû m'abstenir de faire entrer l'examen des faits contenus dans les Livres des Machabées; car ces faits sont datés de l'ère des Séleucides, qui nous est parfaitement connue dans le double emploi qu'en ont fait les anciens (3) et dont j'ai dressé une table que je donne dans l'appendice, avec la suite des princes Séleucides, telle que nous la présente Porphyre, dont les données sont généralement adoptées par les chronologistes. En rapprochant cette suite de celle des princes Asmonéens qui fait partie du premier numéro de l'appendice, il est facile de résoudre toutes les difficultés que présente l'histoire des Machabées.

XVIII. Le temple, comme nous l'avons dit (n° v et suiv.) a été détruit en 4117. Il resta désolé 70 ans, et commença à sortir de ses ruines la 70[me] année, répondant à la seconde d'un prince que Zacharie appelle Darius et que nous avons vu ne pouvoir être que le Cambyse des Grecs. Aux preuves apportées dans le n° VI, pour montrer que le mot Darius n'est qu'un titre, je dois ajouter la suivante : il est dit de Daniel (4) qu'après le règne de Darius-le-Mède, il exista encore

(1) Voyez les détails à l'appendice. Il suit de ce que nous disons dans le texte que pour avoir l'année du monde, qui d'après notre chronologie répond à une année donnée de la période julienne, il faut retrancher 675 de cette année. Le reste est l'année cherchée. — (2) Voir à l'appendice le canon de Ptolémée. Pour connaître l'année de l'ère vulgaire correspondant à une année de la période julienne plus forte que 4714, il faut retrancher 4713 de l'année donnée de la période. — (3) Tous les chronologistes modernes conviennent que les six mois de différence qui existent entre les dates du premier et du second livre des Machabées, proviennent des deux ères des Séleucides, dont l'une commence six mois plus tard que l'autre, l'auteur du premier livre ayant daté d'une de ces ères et celui du second de l'autre. — (4) Daniel, ch. VI. ℣ 6.

jusqu'au règne de Darius et de Cyrus. Darius-le-Mède est Astiage, comme nous le verrons dans la suite, prince qui mourut en 4154. Les Rois que les historiens profanes font régner à Babylone, depuis cette année jusqu'à l'an 4176, 1re de Cyrus, sont Nériglissar et Nabonède; c'est donc un de ces princes qui était désigné par le nom de Darius, que nous devons par conséquent considérer comme un simple titre. Je conjecture que c'est de Nabonède que le prophète veut parler, parce que Nériglissar était, comme tout le monde en convient, de la famille royale des Chaldéens, tandis que Nabonède était étranger à cette famille, et Mède-de-Nation d'après l'auteur qu'a imprimé Scaliger, page 244 de son édition d'Eusèbe, et que nous ne trouvons le titre de Darius appliqué qu'aux Rois Mèdes et Persans. Il en est de même des titres Xerxès et Artaxerxès, dont, d'après Hérodote (1), le premier signifie *guerrier* et le second *grand guerrier*, titres que, dans l'Écriture, nous voyons donner à des princes que l'histoire profane appelle autrement. Nous voyons, en effet, par le premier livre d'Esdras (2) qu'un Artaxerxès ou un Assuerus (ces deux noms sont synonimes) succéda au Darius qui fit, au commencement de son règne, suspendre les travaux entrepris par l'ordre de son prédécesseur; que l'an 7 de son règne (3), il envoya Esdras à Jérusalem avec pouvoir d'achever les travaux du temple; que l'an 20me (4) il permit à Néhémie de fortifier Jérusalem : or, ce Néhémie, appelé aussi Athersata (5), était déjà venu à Jérusalem la première année de Cyrus, en 4176 (6), et alors il devait avoir au moins 25 ans, puisque nous le voyons donner avec autorité au sujet des Lévites un avis très-sage qui fut agréé par les chefs des Israélites (7). Si donc l'Artaxerxès des livres d'Esdras est l'Artaxerxès des Grecs, Néhémie, qui vivait encore la 33me de ce prince (8), aurait vécu au moins 130 ans, la 33me année d'Artaxerxès Ier étant de l'an 4281 : car, en retranchant 4176 de ce nombre, il reste 105 qui, joint à 25, font 130: donc l'Artaxerxès des livres d'Esdras n'est pas l'Artaxerxès des auteurs payens.

XIX. Il ne peut être que Darius, fils d'Hystaspe, parce que d'après une tradition constante (9) les travaux du temple, commencés la 2me de Cyrus par la construction de l'autel (10), et achevés la 33me d'Artaxerxès par la constitution définitive des lévites dans leurs fonctions (11), durèrent 49 ans (12), Or, c'est juste le nombre

---

(1) Hérod. liv. VI. ch. 98. — (2) 1 d'Esdras, ch. IV. ℣ 4, 24. — (3). 1 d'Esdras. ch. VII. ℣ 8. — (4) 2 d'Esdras, ch. II. ℣ 1. — (5) 2 d'Esdras, ch. VIII. ℣ 9. Cet Athersata ne serait-il pas l'Artagersa qui accompagna Cyrus dans son expédition contre Babylone (Cyrop. liv. VII. ch. I). (6) 1 d'Esdras, ch. II. ℣ 2-63. — (7) 1 d'Esdras, ch. II. ℣ 63. — (8) 2 d'Esdr. ch. XIII. ℣ 6-7. — (9) Eusèb. Démonst. Evang. liv. 8. — (10) 1 d'Esdras, ch. III, ℣ 2. — (11) 2 d'Esdras, ch. XIII, ℣ 6 et suiv. — (12) Eusèb. Démonst. Evang. liv. 8.

d'années qui s'est écoulée de la 2me année de Cyrus à la 33me de Darius, fils d'Hystaspe, et dont voici le détail : 8 pour Cyrus jusqu'à la fin de son règne (1), 8 pour Cambyse et les mois de règne de Smerdis, 33 pour Darius, total 49. Donc Darius, fils d'Hystaspe, est l'Artaxerxès des livres d'Esdras.

XX. Ces détails, Monseigneur, sont bien arides, mais ils étaient nécessaires pour vous mettre à même d'apprécier la valeur des motifs sur lesquels je me suis appuyé pour fixer le point si important de départ pour les 70 semaines de Daniel. L'opinion commune le rapporte à la 20me d'Artaxerxès, qui, dans cette opinion, est l'Artaxerxès Ier des Grecs, et il est impossible de le faire remonter plus haut, puisque ce fut alors seulement que fut donné une seconde fois l'ordre de rebâtir les murs de Jérusalem *(ut iterum aedificetur Jerusalem*, etc.) L'an 20 d'Artaxerxès Ier concourt avec l'an 4268 : or, si à ce nombre vous ajoutez 483, produit des 69 semaines d'années qui doivent s'écouler avant la naissance de Jésus-Christ (2), vous avez l'an 4751, qui est la 3me de Caius Caligula (3), époque inconciliable avec l'Ecriture qui nous apprend que Jésus est né sous Auguste (4) et mort sous Tibère (5). C'est ici une nouvelle preuve que l'Artaxerxès des Livres d'Esdras ne peut être l'Artaxerxès Ier des prophanes. L'an 20 de Darius, fils d'Hystaspe, que nous avons reconnu être l'Artaxerxès de nos livres, ne peut mieux se concilier avec l'Écriture. Cette 20me année tombe en 4212, puisque c'est un point constant parmi les chronologistes (6) que la 1re de ce Darius est de l'an 4193 : or, à 4212 ajoutez 483, vous avez 4695, 26me d'Auguste, ce qui ferait tomber le baptême de notre Seigneur, lorsqu'il était âgé d'environ 30 ans, dans la 56me de ce prince, en 4725, date en contradiction formelle avec l'Écriture sainte, qui nous apprend que le baptême de Jésus-Christ eut lieu la 15me année de Tibère.

XXI. Mais si prenant le mot *exitus* de l'ange dans le sens que nous avons montré (n° XI), qu'il avait au 3me Livre des Rois, nous reportons le commencement des semaines à l'an 34 de Darius-Artaxerxès, parce que ce fut, comme nous l'avons dit (n° XIX), la 33me année de ce prince que le temple et la ville furent définitivement constitués, alors tout s'arrange et s'accorde d'une manière admirable : car l'an 33 de Darius-Artaxerxès, concourant avec l'an 4225, si à ce nombre j'ajoute 483, j'ai pour la dernière année des 69 semaines, l'an 4708, et pour la naissance de Jésus-Christ l'année suivante, 4709, 4me de la 193me olympiade, 749me de Rome, 40

(1) Voyez à l'appendice le canon de Ptolémée. — (2) Daniel, ch. IX, ℣ 24. — (3) Voyez le canon de Ptolémée. — (4) S. Luc, ch. II, ℣ 1 et 5. — (5) S. Luc, ch. III, ℣ 1 et suiv. — (6) Voyez Petau, Rationarium part. 2. liv. I, ch. XV.

d'Auguste depuis le commencement de son empire à Rome, 25 de son règne depuis la mort de Cléopatre, et cette date réunit pour elle les plus forts arguments.

XXII. C'est celle qu'indique saint Irénée (1) lorsqu'il dit : *Natus est Dominus noster circa primum et quadragesimum annum Augusti imperii*, car le 25 décembre, qui approche de la 41me année, ne peut être que le 25 décembre de l'an 40, qui correspond à l'an de la période 4709, l'opinion presque unanime des écrivains ecclésiastiques plaçant la 1re d'Auguste en 4670. C'est celle qui ressort de l'histoire d'Hérode. Jésus-Christ est né pendant la vie de ce prince (2), mort la 34me année de son règne depuis Antigone, la 37me depuis le décret du Sénat qui le créa Roi (3). Or, cette mort est de l'an 4710, car 1° Hérode commença à régner après Antigone (4) l'an 717 de Rome, 4677 de la période Julienne : donc la 34me de ce règne répond à l'an 4710 ; 2° l'année qu'Hérode-le-Grand mourut, et peu de jours avant sa mort, qui précéda de peu de temps la Pâques des Juifs, il y eut une éclipse de lune, que tous les chronologistes modernes conviennent être celle du 13 mars 4710 : donc cette année est celle de la mort d'Hérode ; 3° Hérode Antipas, qui succéda à Hérode-le-Grand l'année même de la mort de ce dernier, fut privé de ses états l'an 792 de Rome, 4752 de la période julienne (5), de sorte qu'il ne régna pas en 4753 : or, nous avons une médaille de ce prince datée de l'an 43 : de 4753 retranchez 42, il vous reste 4711 pour la 1re de ce Tétrarque ; par conséquent, 4710 pour la mort d'Hérode.

XXIII. Cela une fois établi, voici comment je raisonne : Jésus, né sous Hérode, n'a pu naître que l'année qui précéda la mort de ce prince, par conséquent en 4709, parce qu'au moment de sa naissance l'univers était en paix et qu'Auguste n'a pu fermer les portes du temple de Janus qu'en 4709, 749me de Rome. Ce prince les rouvrit en 4711, 751 de Rome (6), et ne put plus les refermer avant sa mort. On ne peut donc reculer la naissance de Jésus jusqu'en 4712. D'ailleurs, à cette dernière époque Hérode était certainement mort.

XXIV. Ce que je viens d'exposer à Votre Grandeur, sert à faire reconnaître que saint Épiphane a aussi rapporté la naissance de Jésus-Christ à l'an 4709. Ce savant Évêque dit, en effet (7), que cet événement eut lieu dans la 29me année depuis que la Judée eût été rendue tributaire des Romains, après la 13me d'Auguste et la 4me d'Hérode. Le commencement d'Hérode est, comme nous l'avons

---

(1) Livre III, ch. XXV. — (2) S. Math. ch. II. — (3) Joseph, livre XVII des Antiq. ch. VIII. — (4) Antiq. livre XIV, ch. XVI. — (5) Voyez Noël Alexandre, Dissert. 2. In sæc. 1. — (6) Voyez Pagi sur les Annales de Baronius. — (7) S. Épiphane, Hérésie 51, page 444, édit. de Cologne, 1682.

vu (n° XXII) de l'an 4677; la 4me de son règne correspond donc à l'an 4680, auquel, ajoutez 29, vous avez 4709. Un peu plus loin, saint Epiphane donne pour date à l'entière annexion de la Judée à l'Empire romain, annexion qui concourt avec la naissance de Jésus, le XIIIme consulat d'Auguste, ajoutant que cette annexion eut lieu l'an 42 d'Auguste, 33 d'Hérode (1), ce qui donne encore la date de 4709, puisque les listes les plus exactes des consuls placent à cette année le XIIIme consulat d'Auguste, et que, d'après ce que nous avons vu (n° XXII), c'est aussi l'année où tombe la 33me d'Hérode.

XXV. La date de 4709, pour la naissance de Jésus, ressort encore de la tradition constante des auteurs ecclésiastiques, d'après laquelle il s'est écoulé 15 ans entre cette naissance et la 1re de Tibère; car ces auteurs ne peuvent vouloir parler que des années proconsulaires, puisque, 1° ils placent la 1re d'Auguste en 4670, en lui donnant 55 ans de règne (ceux qui lui en donnent 56, font commencer Auguste en 4669, comme Nicéphore, etc.) Or, 55 ajoutés à 4670, font 4725, année que Suétone et Dion indiquent pour la 1re des années proconsulaires; 2° la 1re de Tibère, après Auguste, est constamment de l'an 4727 (2). Or, l'année qui la précède, avec un intervalle de 15 ans, est 4712, qui ne peut être celle de la naissance de Jésus, puisque la guerre régnait alors et qu'Hérode était déjà mort. C'est donc la 1re année proconsulaire que ces auteurs ont en vue et, par conséquent, d'après la tradition qu'ils rapportent, la naissance de Jésus est de 4709.

XXVI. L'Écriture dit que Jésus fut baptisé vers la 30me de son âge, la 15me de Tibère (3); donc, elle ne compte que 15 ans pour Auguste, depuis la naissance de Jésus : or, comme nous avons vu (n° XXV) que cette naissance ne peut être reculée jusqu'en 4712, année qui serait nécessairement la vraie si l'Écriture parlait des années de Tibère depuis Auguste, il s'ensuit que saint Luc parle des années proconsulaires; or, la 15me proconsulaire étant, comme tout le monde en convient, de l'an 4739 (4), si de ce nombre vous retranchez 30, il reste 4709, qui est donc l'année de la naissance de Jésus.

XXVII. La naissance de Jésus-Christ étant de l'an 4709, sa mort

---

(1) Ce synchronisme prouve que saint Epiphane a suivi un calcul qui place la 1re d'Auguste en 4668, lorsqu'il fut adopté par César. Ce calcul, qui est beaucoup plus ancien, a été ignoré d'Eusèbe, qui, trouvant l'an 33 d'Hérode uni à l'an 42 d'Auguste, qu'il faisait commencer en 4672, a, par suite, retardé de 4 ans la naissance, le baptême et la mort de notre Seigneur Jésus-Christ. — (2) Consultez le canon de Ptolémée. — (3) S. Luc, ch. III, ℣ 1, 21. — (4) Tiberii XV, dit saint Jérôme dans sa chronique, in ducentesimam primam olympiadem incurrit. Ce qui revient à dire que cette 15me année commence l'an 4739, dans laquelle finit la 1re de la 201me olympiade.

est nécessairement de l'an 4742, puisqu'il est constant que Jésus est mort à l'âge de 33 ans : *Anno quippe ab incarnatione adventuque suo 33 constet unigenam Dei filium esse passum*, dit saint Épiphane (1) ; Bède déclare la même chose dans son Livre des Temps. Or, 33 ajoutés à 4709 donnent 4742. Eusèbe (2), nous apprenant qu'il s'est écoulé 40 ans de la mort de Jésus à la destruction du temple sous Vespasien, en 4782, 40 ans qui ne peuvent être que ceux qu'une dernière fois Dieu devait, suivant Ézéchiel (3), supporter de son peuple avant de le frapper dans sa justice, nous donne la même date, puisque 40 retranchés de 4782 reste 4742.

XXVIII. Le baptême de Jésus étant de l'an 4739, comme nous l'avons dit (n° XXVI), montre aussi que Jésus est mort en 4742, car notre divin Sauveur a fait quatre Pâques (4) : la première après son baptême, le 6 Janvier, au commencement de sa 30me année (5) ; la deuxième à 31 ans ; la troisième à 32 ans, et la quatrième et dernière le troisième mois de sa 33me année, commencée la veille de sa mort. Or, 3 ans ajoutés à 4739, donnent 4742, 18me des années proconsulaires (6), 15me depuis Auguste (7). Cette année est indiquée par un très-grand nombre d'auteurs ecclésiastiques pour celle de la Passion (8) ; c'est celle que nous avons trouvée en descendant à l'aide de la prophétie d'Ézéchiel et du chiffre donné par Eusèbe de la dernière ruine de Jérusalem à la mort de notre Seigneur : elle nous semble donc réunir tous les caractères de la vérité.

XXIX. Je reprends maintenant, Monseigneur, l'interprétation des 70 semaines, interprétation que confirment les dates certaines que nous avons trouvées jusqu'ici, et qui, en même temps, par un retour naturel pour toutes les prophéties historiques, donne à ces dates une valeur encore plus grande.

XXX. L'ange (9), après avoir indiqué les 70 semaines (10), les

---

(1) Saint Épiphane, hérésie 51. — (2) Histoire Ecclés. liv. 3 chroni. — (3) Ézéchiel, ch. IV. ℣ 6. — (4) Voyez le détail dans Noël Alexandre, dissert. 2 in sœcul. prim. — (5) Saint Luc, ch. III, et pour la date du 6 Janvier les témoignages recueillis par Bénoît XIV dans son traité De Festis. — (6) Nicéphore marque que c'est cette année que Jésus fut mis à mort. — (7) Beaucoup d'écrivains ecclésiastiques rapportent la mort de Jésus à l'an 15 de Tibère, et comme plusieurs d'entre eux n'avaient pas remarqué les deux manières de compter les années de ce prince, ils sont tombés dans une erreur qui, sous certain rapport, a de l'analogie avec celle que nous avons signalée au sujet des années d'Auguste, et ils ont avancé que Jésus était mort l'année même de son baptême. C'est ce qu'a fait entre autres Tertullien, au livre contre les Juifs, ch. VIII. Au liv. 1. Contre Marcion, ch. XV, cet auteur, reconnaissant son erreur, dit que Jésus a été baptisé la douzième année de Tibère, ce qui est exact en comptant depuis Auguste et faisant commencer le compte aux calendes de Janvier, qui ont suivi l'avènement de Tibère sur le trône. — (8) Voyez Jules Africain, dans saint Jérôme sur Daniel, ch. IX. Lactance, saint Jérôme, lettre 22. Saint Augustin, lettre 80. — (9) Daniel, ch. IX. — (10) Ibid. ch. IX, ℣ 24.

divise en trois séries de 7, de 62 et d'une semaine (1). Si, il agit ainsi, c'est, comme nous le disent les SS. Pères, pour nous indiquer qu'il y a du mystère caché sous ces séries. Les 49 années écoulées depuis le commencement des travaux du second temple, jusqu'à leur entier achèvement, qui est, comme nous l'avons vu (nº xx), le point de départ des 70 semaines, me font penser que l'ange a d'abord placé une série de 7 semaines pour marquer qu'à partir de la reconstruction de Jérusalem et du temple jusqu'au moment de l'achèvement des travaux, il devait s'écouler 7 semaines d'années égales à 49 ans. Si, à ces 7 semaines, il en ajoute 62 autres, c'est pour nous apprendre que ce n'est qu'après une série de 69 semaines, soit 483 ans, que Jésus doit naître. L'ange parle ensuite de divers événements, de la naissance et de la mort de Jésus, qui doivent suivre la période terminée par les 62 semaines, et enfin il dit qu'au milieu d'une semaine différente des 69 premières, et qui, par conséquent, ne peut être que la 70me, l'abomination de la désolation sera dans le temple, désolation qui doit durer jusqu'à la fin des temps.

XXXI. Le point de départ et la fin des 69 premières années, nous sont connus par ce qui précède, et il m'a semblé que l'intervalle qui sépare la 69me semaine de la 70me était clairement défini par la tradition adoptée par la pluspart des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siècles (2), tradition d'après laquelle la 69me semaine a été suivie d'une semaine de 70 ans, dont chaque jour, par conséquent, était de 10 ans. Baruch mentionne une semaine de cette espèce (3). Cette semaine est le temps de grâce dont parle Jésus-Christ (4), et pendant lequel il voulut par lui-même et par ses apôtres rappeler les Juifs à leur devoir; mais ce peuple obstiné, ayant méprisé ses avis, dut entendre de Jésus, sorti du tombeau après trois jours, comme autrefois Jonas du ventre du poisson, encore quarante jours (le jour étant pour l'an), et Jérusalem sera détruite. Cette semaine de grâce, composée de 70 ans, commence donc à la naissance de Jésus-Christ, en 4709, pour finir en 4779. Le quatrième jour de cette semaine, par conséquent au milieu de cette semaine, en 4742, le pacte fut confirmé pour plusieurs par la mort et la résurrection de Jésus; puis, quand elle fut finie, commença, en 4779, la semaine de malheurs, 70me de la prophétie, au milieu de laquelle,

(1) ℣ 25 et 27. — (2) Voyez saint Jérôme sur Daniel ch. IX. Eusèbe, démonstration évangélique, liv. VIII, citant Africain. — (3) Baruch, ch. VI. ℣ 2 part. Ingressi itaque in Babylonem, eritis ibi annis plurimis... usque ad generationes septem. Les 70 ans de la captivité sont donc divisés en sept générations de 10 ans chaque ou en une semaine de générations ou de jours comprenant chacune 10 ans. — (4) Saint Luc, ch. XIX. ℣ 44.

en 4782 (c'est cette année que le canon de Ptolémée donne pour la seconde de Vespasien), le temple fut détruit pour ne plus se relever.

XXXII. L'interprétation que, d'après la tradition ancienne, je donne à la célèbre prophétie de Daniel, s'accorde parfaitement avec les faits, tandis que toute autre interprétation présente les plus graves difficultés, soit herméneutiques, soit chronologiques. Je n'hésite donc pas à la regarder comme la vraie.

XXXIII. Je viens de faire connaître à Votre Grandeur les dates que je donne aux principaux événements de la Bible et les motifs sur lesquels je les appuye, elle peut maintenant juger du degré de certitude que présente mon travail. Je pourrais donc terminer là ce que j'avais à lui exposer touchant la chronologie spéciale de la Bible, si je ne croyais utile de lui mettre sous les yeux un petit tableau dans lequel je place en regard des dates que j'ai obtenues, celles qui, dans le 3me siècle de notre ère, avaient été trouvées par Eusèbe, touchant huit points d'une grande importance.

XXXIV. Votre Grandeur sait que ce savant Evêque n'est pas toujours constant dans les chiffres qu'il donne, surtout pour les temps qui ont précédé la fondation du temple. Les synchronismes et les totaux qu'il répand çà et là dans la première partie, semblent cependant prouver qu'il regardait particulièrement comme vrai le calcul qui mettait du passage de la Mer Rouge à la fondation du temple 534 ans, quoique dans ses canons, proprement dit, il ne donne à cet intervalle que 480, gêné qu'il était par le passage du 3me Livre des Rois, qu'il n'avait pas compris. C'est son premier calcul que je mets en regard du mien. Eusèbe datant les événements de l'année 1re d'Abraham, j'ai réduit ces dates aux années de la période julienne, en ajoutant à chaque année d'Abraham 2698 coefficient qu'une longue comparaison des dates données par cet auteur m'a prouvé être le vrai.

XXXV. D'après Eusèbe (1) :		D'après mon calcul :
Page 68, le déluge est arrivé en......	2361	en 2362 sans Caïnan. 2332 avec Caïnan.
68, la 1re d'Abraham est de l'an........	2653	2654
224, l'Exode est de l'an............	3158	3158
68, Construction du temple.........	3692	3688
330, Ruine du temple sous Nabuch....	4124	4117
84, 2me année de Darius, fils d'Hysta..	4194	4194
90, 15me de Tibère depuis Auguste....	4742	4742
376, pour la seconde de Vespasien....	4784	4782 Canon de Ptolém.

(1) Lorsque je cite Eusèbe, je le fais toujours d'après la traduction latine de la version arménienne donnée à Milan en 1818, par Mai et Zorab.

Eusèbe, à la page 377, dit que la mort de notre Seigneur a précédé de 42 ans, la seconde de Vespasien. D'après ce calcul la mort de Jésus-Christ tomberait en 4742, comme je l'ai trouvé. Mais ailleurs Eusèbe ne fait cet intervalle que de 40 ans.

XXXVI. Je livre ces rapprochements à l'appréciation de Votre Grandeur et je passe à l'histoire des peuples qui ont été en contact avec les Juifs. Ce que j'ai dit ci-dessus des années d'Auguste et de Tibère, joint au canon de Ptolémée que j'insère dans l'appendice (1), me semble suffisant pour faire apprécier l'exactitude de la classification que j'ai adoptée pour les événements de l'histoire sainte en rapport avec ceux des Empereurs de Rome. Le même canon de Ptolémée est celui que j'ai suivi pour les Rois d'Egypte, successeurs d'Alexandre, de même que j'ai adopté pour les rois de Syrie le catalogue de Porphyre, que j'insère dans l'appendice (2). Ces pièces jouissant de l'approbation de tous les savants, il ne me reste qu'à faire connaître à Votre Grandeur les motifs de la classification adoptée touchant les Rois d'Assyrie, de Babylone, de Médie et de l'Egypte ancienne.

XXXVII. Je ne m'arrêterai pas aux Rois anciens d'Assyrie, qui sont nommés dans les catalogues de Castor, de Céphalion et autres auteurs, car l'histoire de ces Rois n'est liée en rien d'une manière certaine avec celle des Livres saints : il me suffira d'en donner la liste à l'appendice (3) pour faire voir qu'ils entrent facilement dans les temps qui ont suivi le déluge. Je me contenterai de faire remarquer à Votre Grandeur, 1° que le 20me de ces Rois est indiqué par Agathias, comme le 1er d'une nouvelle dynastie (4) ; 2° qu'une tradition constante fait vivre le 27me d'entre eux du temps de la prise de Troie en 3530 (5) ; 3° et enfin que la dernière année de Sardanapalle a précédé de 40 ans (6) la 1re olympiade, qui est constamment de l'an 3938; cette année est donc de l'an 3897, ce qui m'a permis de fixer, en remontant, la 1re de Bélus en 2574.

XXXVIII. Sardanapalle fut, d'après Castor (7), détrôné par Ninus; qui lui succéda et régna 19 ans (8). Les Grecs disent que ce prince

(1) Voyez le n° 2. — (2) Voyez le n° 4 : dans ce numéro je donne les années des deux ères des Séleucides, la première est celle que suit l'auteur du premier Livre des Maccabées; la seconde est celle du second livre. — (3) Voyez le n° 5. — (4) Voici le texte d'Agathias (livre II, page 63) : Après Ninus et Sémiramis leurs descendants régnèrent jusqu'à *Belleon Dercetade* (Belochus) en qui la famille de Sémiramis finit. Le président des Jardins Beletaras (Balator) s'empara de l'empire et le laissa à ses descendants jusqu'à Sardanapalle. » Abidène dit que Sennacherib fut le 25me de cette dynastie.— (5) Eusèbe, dans la première partie de sa chronique, rapporte la lettre que Priam écrivit à ce prince. — (6) Voyez Eusèbe, ch. XV, n° 7, page 46. — (7) Dans Eusèbe, ch. XIII, page 37. — (8) Ce nombre est donné par l'anonyme latin, plus ancien que le Syncelle, publié par Scaliger, page 74, du Thesaurus temporum.

fut renversé par Arbace et Bélésis; mais c'est probablement une confusion provenant de la similitude des titres, le nom de Sardanapalle étant donné à plusieurs princes, de même que celui de Sennacherib (1) et de Nabuchodonosor (2). La dernière année de Sardanapalle correspond, d'après notre calcul, avec la 26[me] année de Jéroboam II, roi d'Israël, année qui précéda immédiatement le commencement du règne d'Azarias ou Ozias, Roi de Juda. L'Écriture place environ 42 ans plus tard, sous Manahem, Roi d'Israël, qui a commencé en 3936, une expédition d'un Roi d'Assyrie, qu'elle appelle Phul, et depuis ce moment, jusqu'au temps de Manasses, elle nomme successivement, pendant une période d'environ 72 ans, Theglathphalasar, Thelgathphalnasar, Salmanasar, Sennacherib, Sargon et Assorhodan.

XXXIX. Vous remarquerez, Monseigneur, que contre l'opinion commune, je regarde le Thelgathphalnasar du livre II des Paralipomènes (ch. XXVIII, ℣ 20), comme différent du Theglathphalasar du Livre de Rois, quoique, par erreur de copiste, ces deux noms soient quelquefois mis l'un pour l'autre. J'ai eu pour les distinguer, outre la différence d'orthographe dans le nom, un motif encore plus puissant, car en ajoutant aux 88 ans que tous les historiens Chaldéens (3) disent qui se sont écoulés entre le Sennacherib qui fit la guerre à Ezéchias et la 1[re] de Nabuchodonosor, que nous avons vu (n° VII) être de 4099, les nombres que Samuël d'Ani donne, d'après Polyhistor, pour les Rois Assyriens, prédécesseurs de ce Sennacherib, et qui sont 16 pour Phul, 27 pour Theglathphalasar, 26 (4) pour Nabonasar-Salmanasar, 18 pour Sennacherib, total 87, nous trouvons que Phul a dû commencer à régner en 3924, Theglathphalasar en 3940, et que donc la dernière de ce prince concourait avec l'an 3966, seconde d'Achaz. Or, le livre II des Paralipomènes nous apprend que Thelgathphalnasar fut envoyé contre Achaz (5) pour le punir de l'idolatrie dans laquelle tomba ce prince, par suite de son voyage à Damas (6), voyage qui est au plus tôt de la seconde année de son règne. Donc le Thelgathphalnasar envoyé pour punir cette idolatrie est différent du Theglathphalasar dont l'attaque força les Rois de Syrie et d'Israël de lever le siège de Jérusalem la première année du règne d'Achaz.

---

(1) Demetrius cité par Clément d'Alexandrie, Strom. livre I, n° 21, appelle ainsi Salmanasar et nous verrons plus loin que ce nom était aussi donné à un successeur d'Asordan. — (2) Berose, dans Joseph (ant. X, ch. XI) donne ce nom au père de Nabuchodonosor. — (3) Voyez Eusèbe, ch. V, n° 2, page 20. Samuël d'Ani, ch. VI, n° 40, page 16. — (4) Samuel ne porte que 16, mais le Syncelle lit 26 et le calcul de Samuel prouve évidemment que c'est ce nombre qu'il avait écrit. — (5) Voyez liv. 2 des Paralipomènes, ch. XXVIII. ℣ 20. — (6) 4 des Rois, ch. XVI. ℣ 10 et suiv.

XL. J'identifie ce Thelgathphalnasar avec le Nabonasar du canon de Ptolémée, parce qu'ils ont commencé la même année. Un auteur ancien que suit le Syncelle, pense que Nabonasar est Salmanasar, et fait, par suite, commencer le règne de ce dernier prince, auquel il donne 26 ans, en 3967 ; mais comme il est constant que Thelgathphalnasar fit la guerre à Achab vers la 4me ou la 5me de ce prince (1), et par conséquent, en 3968 ou 3969, la synonimie de cet auteur est nécessairement fautive. Je regarde comme probable que Thelgathphalnasar fit cette guerre la troisième année de son règne, en 3969, parce que la mort de Phacée tombe en cette année où commence l'interrègne du royaume d'Israël, interrègne qui ne finit qu'à Osée.

XLI. Polyhistor, cité par Eusèbe et Samuel (p. 16), nomme, dans l'ordre suivant, parmi les rois d'Assyrie, Phul 16 ans, Theglathphalasar 27 ans, Nabonasar-Salmanasar 26 ans, Sennacherib 18 ans, Asordan 8 ans, Sammughes 21 ans, le frère de Sammughes, aussi 21, puis il parle, dans les extraits d'Eusèbe qui sont très-confus tels qu'ils nous sont parvenus, quoique Samuel d'Ani puisse servir à les rétablir en quelques points, d'un Sardanapalle et d'un Sennacherib (2) auquel il attribue la fondation de Tarse, une guerre en Cilicie, et la conquête de Babylone, Sennacherib qu'Eusèbe a identifié avec celui de même nom qui a fait la guerre à Ezéchias. Or cette guerre est de l'an 3993, et le conquérant de Babylone mit, après sa conquête, d'après Polyhistor, sur le trône de cette ville, son fils Asordan, que le canon de Ptolémée appelle Assaradin et dont il place le commencement en 4034 : donc ce conquérant ne peut être le Sennacherib du temps d'Ezéchias, mort au plus tard en 4010. Il est donc celui que saint Jérôme avait trouvé indiqué comme successeur d'Asordan, ce qui a été cause que, malgré le témoignage de l'Ecriture, ce savant père renvoie dans son commentaire sur Isaïe la guerre contre Ezéchias après le règne d'Asordan. Une erreur analogue dans Eusèbe n'a donc rien qui puisse étonner.

XLII. Abydène, également cité par Eusèbe (3), nomme Axerdès le prince que Polyhistor appelle Sammughes et donne au frère de Sammughes le nom de Sardanapalle; il dit qu'Axerdès, successeur, d'après les extraits d'Eusèbe, de Nergilus, fit la conquête de l'Egypte et de la Syrie ; il attribue au Sennacherib, prédécesseur de Nergilus, et qu'il indique comme le 25me roi de la dernière dynastie d'Assyrie, la fondation de Tarse et la guerre de Cilicie, ce qui me semble une confusion d'Eusèbe son abréviateur, confusion qui

(1) Voyez Desvignolles, tom. 2. pag. 295 et suiv. — (2) Voyez Eusèbe, page 19. — (3) Voyez Eusèbe, page 25.

vient, comme je l'ai déjà dit, de ce que le nom de Sennacherib était donné à plusieurs princes. Salmanasar l'a porté, et l'auteur que suit saint Jérôme, qui ne nomme pas le successeur de Salmanasar Sennacherib, mais Sargon, donne le nom de Sennacherib au successeur d'Asordan (1).

XLIII. La date positive du règne d'Assaradin à Babylone, jointe à ce que, dans Abydène, Axerdès succède à Nergilus, comme, dans Polyhistor, Sammughes à Asordan, comme, dans l'auteur de saint Jérôme, Sennacherib à Asordan, me paraît de nature à faire juger comme très-probable que Asordan, Asarhadon, Sargon, Nergilus, désignent le même prince, de même qu'un autre et même prince est nommé Axerdès, Sammughes, Sennacherib, et que ce dernier prince est celui qui a succédé à l'Asarhadon de la Bible, successeur lui-même du Sennacherib qui fit la guerre à Ezéchiaz. Ce second Sennacherib ou Sammughes doit aussi avoir porté le titre de Sardanapalle, puisque quelques auteurs attribuent la fondation de Tarse à un prince de ce nom (2), et celui de Nabuchodonosor, puisque sa douzième année tombe, comme nous le voyons par la table de l'appendice, en 4030, année de la mort d'Arbace-Arphaxad, que l'Ecriture nous apprend avoir été tué par Nabuchodonosor qui était dans la douzième année de son règne (3).

XLIV. Nous avons vu, n° XXXIX, Monseigneur, qu'en combinant les années des rois d'Assyrie avec les 88 ans que les historiens chaldéens disent s'être écoulés entre la dernière du Sennacherib des livres saints et la première de Nabuchodonosor, la première année de Phul tombait en 3924, date aussi donnée par Eusèbe et qui ressort également de ce que dit Samuel que la seizième et dernière année de ce prince commençait dans la première olympiade. Comme d'un autre côté, Ninus II, successeur de Sardanapalle, a fini de régner en 3916 (4) ; il y a sept ans de vide entre ces deux princes, vide que je conjecture avoir été rempli par le règne de Boccore, qu'Elien nous dit avoir été le grand père de Thilgame ou Thelgathphalnasar.

XLV. Les rois qui suivent Phul et dont je donne, d'après Poly-

(1) Voici la liste de ces princes telle que la donne saint Jérôme, liv. XI de son Com. sur Isaïe, pag. 455-456 de l'édit. de Vallarsi. Après avoir rapporté qu'il avait trouvé dans des auteurs que le destructeur de Samarie s'appelait Sennacherib, ce saint docteur ajoute : le premier roi est Phul, le deuxième Theglathphalasar, le troisième Salmanasar, le quatrième Sargon (qui serait donc le Sennacherib des livres saints. Au liv. 5 de son Com. p. 211, saint Jérôme dit que Sargon avait sept noms); le cinquième Assarradan, le sixième Sennacherib. Le saint docteur termine en disant : Alii autem unum atque eumdem multis putant nominibus appellari. — (2) Dans la chron. d'Eusèbe. —(3) Judith, ch. I. ℣ 5.—(4) Puisque nous avons vu n° XXXVII que ce prince qui a régné 19 ans, a commencé en 3898, Sardanapalle étant mort en 3897.

histor. les noms dans l'appendice, en y joignant les synonimies que m'ont fait reconnaître la comparaison des diverses listes et la discussion des passages anciens qui concernent ces princes, ne peuvent faire difficulté jusqu'à Saracus, successeur, d'après Abydène, de Sardanapalle, frère et successeur de Sammughes ou Axerdès; car leurs années sont clairement et uniformément exprimées dans les fragments parvenus jusqu'à nous. Quant à Saracus, nous sommes obligés de recourir à la conjecture pour fixer les années de son règne. Or voici comme nous avons procédé. La dernière année du père de Sammughes est de l'an 4060 (1), et la première du père de Nabuchodonosor, d'après le canon de Ptolémée, de 4089; il y a 28 ans entre ces deux dates. Nous les attribuons à Saracus, qui, d'après Abydène, se brûla dans son palais de Ninive lors de la révolte de Basulasar de Babylone, qui avait fait alliance avec le roi des Mèdes Adashages (2) ou Astiage. Ce Saracus devant porter aussi le surnom de Sardanapalle, il est, comme je l'ai déjà dit, très-probable que c'est son histoire qui a été transportée en arrière jusqu'au temps de Thonos Concoleros.

XLVI. Cette classification des rois d'Assyrie, faite uniquement d'après les auteurs payens, s'accorde en tout point avec l'Ecriture. Phul règne du temps de Manahen, Thelgathphalnasar du temps d'Achaz, Salmanasar de celui d'Osée, Sennacherib sous le règne d'Ezéchiaz, et Sammughes-Nabuchodonosor sous le règne de Manasses, pendant lequel s'accomplirent les faits racontés au livre de Judith.

XLVII. Les rois de Babylone qui succédèrent aux Assyriens (3) nous sont encore connus par Polyhistor, Abydène, Berose et le canon de Ptolémée, qui tous s'accordent sur les années de ces princes, sauf Evilmedorach, auquel Polyhistor donne 12 ans de règne, tandis que les autres ne lui en attribuent que 2. L'Ecriture nous fournit le moyen de lever cette apparente contradiction. D'après les renseignements qu'elle contient, la première année de Nabuchodonosor concourt avec la quatrième de Joachim en 4099, et la première d'Evilmerodach avec la 37me de la captivité (4) en 4142. Or, d'après le canon de Ptolémée, Nabuchodonosor a vécu jusqu'en 4152. Ces dix ans sont donc remplis par les sept ans de la maladie de ce prince (5), pendant lesquels son fils régna pour lui suivant la tradition des Juifs (6), puis par les années qu'il occupa

(1) Voyez l'appendice n° 5. — (2) Abydène cité par Eusèbe, page 25. — (3) Voy. les noms de ces princes dans l'appendice n° v. — (4) 4 des Rois, ch. xxv. ℣ 27 et suiv. — (5) Daniel, ch. iv. — (6) S. Jérôme, liv. v. in cap. xiv. Isaïas. ℣ 18-19.

encore son trône après avoir recouvré la santé, comme le dit l'Ecriture (1), années que les dates du canon de Ptolémée nous prouvent être au nombre de trois. Tout donne à penser qu'Evilmerodach mourut pendant cet intervalle, et qu'il est le roi de Babylone qui périt dans le combat que Cyrus avec le roi des Mèdes, son suzerain, livra aux Assyriens, qui voulaient joindre la Médie à leur empire (2). Son fils Baltasar, appelé Ilvérodam dans le canon de Ptolémée, lui succéda alors dans l'association avec son père, et, comme il avait indignement traité Gobrias, ce seigneur aida Cyrus à s'emparer de Babylone et tua Balthasar au moment de la prise de cette ville (3). Ainsi se trouva accomplie la prédiction de Jérémie (4), d'après laquelle Nabuchodonosor, son fils et son petit-fils devaient régner sur l'Orient. Ilvérodam-Baltasar régna un an et quelques mois après la mort de son grand-père et eut pour successeur Astiages, qui mourut à la fin de l'année, et dont, par conséquent, le canon de Ptolémée ne mentionne pas le règne, son usage étant de joindre au règne du prédécesseur celui du successeur qui n'a pas duré un an entier. Polyhistor, confondant le père avec le fils, donne ces douze ans à Ilvérodam, et l'Ecriture, qui compte les années complètes du règne, lui en donne au moins trois, tandis que le canon de Ptolémée ne partant que de la mort de Nabuchodonosor, ne lui en marque que deux.

XLVIII. Tout cela est conjectural; mais ces conjectures rendent si complètement compte des faits, expliquent si naturellement les indications et les contradictions des auteurs anciens, que je n'hésite pas à les regarder comme vraies. La date de 4099 que j'ai trouvée ci-dessus pour la première de Nabuchodonosor, rapprochée de celle de 4089 donnée par le canon de Ptolémée pour la première de Nabupolassar, prouve que ce prince avait associé son fils Nabuchodonosor à son empire. La manière dont parle Berose dans Joseph (5) suppose cette association, et c'est probablement à cause d'elle que Samuel n'attribue que dix ans à Basullasar ou Nabupolassar.

XLIX. J'identifie comme vous venez de le voir, Monseigneur, le Baltasar des livres saints avec l'Ilvérodam de Berose et du canon de Ptolémée, 1° parce que Baltasar était fils de Nabuchodonosor, comme on le dit d'Ilvérodam; 2° parce qu'il est mort de mort violente une nuit de fête comme le prince dont parle Xénophon et

(1) Daniel, ch. IV. ℣ 33. L'Ecriture ne dit pas le temps que régna Nabuchodonosor après être revenu en santé; mais la date de sa mort, jointe à celle du commencement de sa maladie, ne peut laisser de doute à ce sujet.—(2) Xénophon, Cyropedie. liv. 4. ch. I. — (3) Xénophon. Cyrope. liv. 4. ch. VI et liv. 7. ch. V. — (4) Jérémie, ch. XXVII. ℣ 7. — (5) Liv. 1. Cont. Apion.

comme tous les historiens le disent d'Ilvérodam; 3° parce que Baltasar n'offre que le troisième rang à Daniel alors qu'il voulut lui témoigner la plus grande estime, et que nous savons qu'Evilmerodach, père d'Ilvérodam, avait donné le second rang à Jechonias en le tirant de prison (1). Si sa mère est obligée de rappeler à Baltasar le prophète Daniel, c'est à cause du trouble dans lequel ce prince se trouvait par suite de son orgie et de la terrible apparition qui était venue la troubler. Le prophète parlant à Baltasar, lui dit d'ailleurs qu'il a vu toutes les merveilles opérées sur Nabuchodonosor son père.

L. Les motifs que j'ai pour identifier Darius-le-Mède et Astiages sont de diverses natures. Le premier est la manière dont s'exprime Daniel qui, après avoir rapporté un fait qui s'est passé à Babylone, ajoute aussitôt qu'Astiage mourut et que Cyrus lui succéda (2). Cette remarque, à cause de la place où elle se trouve, me semble indiquer que c'était sous Astyage qu'avait eu lieu le fait rapporté, et comme Cyrus a succédé à Astyage, du consentement de tous, en 4155, et qu'avant cette époque, il n'a pu régner à Babylone d'autre roi de la race mède que celui appelé par l'Ecriture Darius-le-Mède, j'en conclus que ce prince est celui que les profanes appellent Astyage. Cette conséquence est d'autant plus certaine, que Xénophon nous apprend que Cyrus donna à Astyage-Cyaxare le royaume de Babylonie qu'il venait de conquérir (3); or cette conquête n'a pu être faite qu'à l'époque de Baltasar dont, selon le témoignage de l'Ecriture, l'empire passa aux Mèdes et aux Perses. Donc encore Darius-le-Mède est Astyage.

LI. Les Orientaux et les anciens Grecs le pensent comme moi. J'en ai la preuve pour les Orientaux dans Samuel (4) qui fait succéder Astyage à Evilmerodach pendant un an; pour les Grecs dans saint Jérôme qui dans son commentaire sur Daniel écrit : ***Hunc Darium in Graecis voluminibus quidam Astyagem et alii Astyagis filium putant.*** Les uns et les autres, à mon avis, désignaient le même prince; car plusieurs donnaient au Cyaxare d'Hérodote le nom d'Astyage, comme le fait entr'autres Joseph dans ce passage du dixième livre de ses antiquités que traduit ainsi saint Jérôme : *Darius autem qui Babyloniorum destruxit imperium juvante se et etiam adjuvante Cyro propinquo suo annum vitae agebat sexagesimum secundum quando cepit Babylonem, erat que filius Astyagis qui altero apud Graecos vocabatur nomine.* L'expression *apud Graecos* ne peut désigner qu'Hérodote qui appelle Cyaxare le prince que Xénophon nomme Astyage et Ctesias Astibaras. C'est d'ailleurs

(1) 4 des Rois, ch. xxv. ℣ 27 et suiv. — (2) Daniel, ch. xiii. ℣ 65. — (3) Xenoph. Cyrop, liv. 8. ch. v. — (4) Pag. 16, édit. de Milan, 1818.

ainsi que Diodore désigne cet auteur dans ce passage du deuxième livre de sa bibliothèque (1) : Astibaras, roi des Mèdes, étant mort « de vieillesse à Ecbatane, laissa pour successeur son fils Aspadas « que *les Grecs* (c'est-à-dire Hérodote), nomment Astyage. »

LII. L'âge de Darius-le-Mède vient confirmer cette opinion ; car, d'après Xénophon, le fils d'Astyage, qu'il appelle Cyaxare (titre qui revient à Assuérus que nous avons vu être commun à tous les rois de ces contrées), était déjà un homme fait lorsque Cyrus n'était encore qu'un enfant : or il est constant qu'en montant sur le trône en 4155, Cyrus avait 39 ans. Supposons au fils d'Astyage 24 ans de plus et nous trouvons qu'en 4154 il avait 62 ans qui est l'âge de Darius-le-Mède lorsqu'il s'empara de Babylone.

LIII. On objecte contre ce sentiment 1° qu'il est incompatible avec le long règne attribué à Astyage par Hérodote et les autres auteurs ; 2° qu'il suppose que Cyrus a succédé tranquillement à son beau-père, tandis qu'il est certain que c'est par la guerre qu'il a enlevé l'empire aux Mèdes.

LIV. La réponse à ces deux objections me semble facile et très-plausible. Elle ressort en très-grande partie de la classification des rois mèdes. Je dois donc commencer à exposer à Votre Grandeur les motifs sur lesquels je me suis appuyé pour établir la classification que je donne dans l'appendice sous le n° VI. J'ai pris pour base de mon travail la liste donnée par Diodore d'après Ctesias, parce qu'elle est la plus complète. J'y ai rattaché les rois nommés par Hérodote et autres auteurs.

LV. L'Aspandas de cette liste étant, d'après Diodore lui-même (2), l'Astiage d'Hérodote, Astibaras répond nécessairement à Cyaxare, Artynes à Phraortes, Artée à Dejoces, et Arbyane au père de Dejoces, qu'Hérodote appelle Phraorte (3), mais qui, d'après Nicolas de Damas (4) s'appelait Arbace et avait laissé après lui une telle réputation que, longtemps après sa mort, Artée, son fils et son successeur, n'osait changer ce qu'il avait réglé. Cet Arbace doit être le prince que Diodore appelle Cyaxare, auquel il attribue la construction d'Ectabane, et dont il fixe le commencement du règne en la 2me année de la 17me olympiade (5), car il prétend tenir cette indication d'Hérodote qui partant de Dejoces (6), dit que l'Empire des Mèdes a duré 124 ans (7), et qu'il a fini lorsque Cyrus devint Roi des Perses et des Mèdes, ce qui a eu lieu, comme je l'ai déjà remar-

---

(1) Diod. liv. 2. ch. XXXIV. — (2) Diod. liv. 2. ch. XXXIV. — (3) Hérodot. liv. 1. n° 96. — (4) Exerpta Valesii. — (5) Diod. liv. 2. ch. XXXII. — (6) *Ibid.* — (7) Les éditions portent 128, mais je lis 124 avec plusieurs manuscrits, parce que c'est ce compte que les chiffres que je vais citer prouvent être le vrai.

qué plusieurs fois, en 4155 : or, de ce nombre retranchez 124, il reste 4031 pour la 1re de Dejoces, et si de ce nombre nous retran chons encore 28, temps du règne d'Arbace, comme nous le verrons dans le numéro suivant, il reste pour la 1re de ce dernier prince 4003, seconde de la 17me olympiade. Nous trouvons la même date pour le commencement d'Arbyane-Arbace si nous plaçons avec Eusèbe (comme nous le faisons dans notre appendice) la 1re année des rois Mèdes en 3895, donnant au 1er Roi, ainsi qu'à ses trois successeurs, les années que leur attribue ce savant Évêque et dont la somme revient à 3 ans près à celle des années données à chacun de ces princes par Samuël et par Eusèbe lui-même dans une autre partie de son travail.

LVI. Cela posé, il m'est impossible de ne pas reconnaître dans Arbace-Cyaxare l'Arphaxad qui, selon la Bible (Judith. ch. I, ℣ 1 et suiv.) bâtit Echatane et périt après un règne glorieux dans un combat que lui livra un roi d'Assyrie, qui était alors dans la 12me année de son règne, et qui s'appelait Nabuchodonosor. Or, le seul Roi d'Assyrie dont la 12me année tombe après 4003, à une époque qui puisse convenir à la fin du règne d'Arbace-Arphaxad, est Sammughes-Axerdes, qu'Abydène (1) nous représente comme ayant fait de grandes conquêtes en Egypte et en Syrie. J'en conclus que ce prince est le Nabuchodonosor de la Bible, et comme la 12me année de son règne tombe en 4030, que c'est cette année qu'a dû périr Arbace-Arphaxad, dont, par conséquent, le règne a été de 28 ans, nombre que toutes les listes attribuent au 1er Roi des Mèdes. Diodore ne donne que 22 ans de règne à Arbyane, mais la répétition dans cet auteur des nombres 22 et 40 donne lieu de suspecter en ce point l'exactitude de ses copistes.

LVII. En jetant les yeux sur la liste des rois Mèdes, insérée dans l'appendice, Votre Grandeur reconnaîtra que je donne avec Hérodote (auteur que je suis en ce point, parce que ses chiffres s'accordent mieux avec la Bible et les synchronismes fournis par les auteurs anciens), 53 ans à Artée-Dejoces, 22 ans à Artynes-Phraorte, 40 ans à Astibare-Cyaxare et 35 à Aspandas-Astiage, en supposant cependant que ce dernier prince n'a régné que 9 ans seul, les 26 autres étant en association avec son père. Les chiffres d'Hérodote démontrent cette association. Cet auteur dit, en effet, comme nous l'avons vu (n° LV), que l'Empire des Mèdes a duré, à partir de Dejoces, 124 ans. Si vous retranchez ce nombre de 150, total des années de Dejoces, de Phraorte, de Cyaxare et d'Astyage, il reste 26 qui, retranchés de 35, donnent pour différence 9, seul temps qu'Astyage a dû régner seul. Le calcul suivant donne le même résultat : Astiage a

(1) Abydène dans Eusèbe, page 25.

fini de régner en 4154, puisque la 1re de Cyrus est de l'an 4155 : or, la dernière d'Arbace-Arphaxad étant de 4030 (no LVI), il ne nous reste pour le règne des Mèdes, depuis Arbace, que 124 (1), sur lesquels 115 sont remplis par les années de Dejoces, Phraorte et Cyaxare : donc, Astyage, successeur de Cyaxare, n'a pu régner que 9 ans seul, puisque 115 tiré de 124, nous laisse 9 pour reste.

LVIII. L'association au trône d'Astyage par Cyaxare est aussi prouvée, parce que les anciens nous rapportent de l'éclipse de soleil qui eut lieu pendant un combat que se livraient les Lydiens et les Mèdes ; les preuves les plus fortes établissent que cette éclipse est celle de l'an 4129 (2) : or, les historiens, qui sont unanimes touchant le nom du roi Lydien, sous lequel arriva cette éclipse, diffèrent quant au nom du roi des Mèdes, les uns nommant Cyaxare, les autres Astyage. Cette unanimité, touchant le roi Lydien et cette diversité touchant le roi Mède, n'est-elle pas une preuve que le roi Lydien régnait seul, tandis qu'il y avait sur le trône de Médie deux princes régnant conjointement, Cyaxare et Astiages, dont le premier était dans la 24me année de son règne et le second dans la 10me.

LIX. Ce Cyaxare, Monseigneur, ne peut être que l'Artaxerxès du Livre d'Esther, car Mardochée, qui fut transféré avec Jechonias, était déjà à Suse la 2me année de ce prince (3) : or, nous voyons, en combinant deux passages de Berose (4) et d'Eupoleme (5), conservés le premier par Clément d'Alexandrie et le second par Eusèbe, que Jechonias fut transféré à Babylonne lors d'une expédition à laquelle assistait Astibare-Cyaxare, et qui eut lieu 70 ans avant la domination des Perses à Babylone, par conséquent en 4106, année que nos listes nous donnent pour la 1re d'Astibare-Cyaxare : donc ce prince, auquel Nabuchodonosor donna un Juif de grande science, qui lui fut très-utile (6), ne peut être que l'Artaxerxès-Assuerus du Livre de Judith ; et comme c'est la 12me de son règne (7) que fut découverte la trahison d'Aman, j'en conclus que cette découverte influa sur l'association qu'il fit de son fils, association qui tombe dans la 12me année de son règne, si, avec Eusèbe, on donne 38 à Astyage, ou seulement dans la 15me si on admet avec Hérodote qu'Astyage n'a régné que 35 ans.

LX. Le massacre que firent les Juifs des Amalecites, lors de la disgrâce d'Aman et le changement politique qui en fut la suite, me fait conjecturer que c'est cet événement qui a donné lieu au ré-

(1) Ce calcul prouve la bonté de la leçon des manuscrits d'Hérodote, qui lisent 124 au lieu de 128, erreur dûe aux 28 ans qu'immédiatement après cet auteur attribue au règne des Scythes. — (2) V. Desvignoles, tome II, à l'art. des rois Mèdes. — (3) Esther, ch. XI, ℣ 2. — (4) Dans Clément d'Alexandrie, Stromates, livre I, page 149, éd. d'Obert. — (5) Dans Eusèbe, Prépарат. évang. liv. IX, ch. XXXIX. — (6) Polyhistor. — (7) Esth. liv. III, ℣ 7.

cit qu'on avait fait à Hérodote de la manière dont Cyaxare s'était délivré des Schythes, dont la puissance, dit cet auteur, ne dura que pendant le règne de ce prince. Le Grec du Livre de Tobie porte qu'il vit avant sa mort la prise de Ninive par Nabuchodonosor et Assuerus. Cette prise est placée par Eusèbe (1) en l'an 4108, qui est la 3me de Cyaxare, d'après notre calcul. Serait-ce mal conjecturer que de donner cette prise pour motif du festin qu'Assuerus célébra la 3me année de son règne (Esther, ch. I, ℣ 3), et à la suite duquel il répudia Vasthi? Je livre ces considérations à l'appréciation de Votre Grandeur, et je reprends la suite de mon exposé.

LXI. Vous voyez, Monseigneur, que l'objection que l'on tire du long règne d'Astyage n'est pas fondée. Il est aussi facile de montrer qu'il n'y a rien d'inconciable à dire que Cyrus a succédé à Astyage par droit d'héritage et que c'est cependant par la force qu'il a conquis l'empire sur les Mèdes. Henri IV était de droit roi de France, et cependant il dut conquérir son royaume. La discussion des textes anciens prouve qu'il en a été de même de Cyrus. Je ne puis, Monseigneur, vous exposer au long cette discussion qui dépasse les bornes d'une lettre, et je dois me borner à vous tracer l'ensemble des faits qui en est résulte et qui concilie d'une manière satisfaisante les témoignages qui au premier abord paraissent les plus incompatibles.

LXII. Cyrus, né en 4115, se trouva, en 4129 étant âgé de 15 ans (2), à la bataille que se livrèrent les Lydiens et les Mèdes, ces derniers étant gouvernés par Astyage-Cyaxare et Aspandas-Astyage-Cyaxare. Après la mort d'Astyage-Cyaxare arrivée en 4146 (3), le roi d'Assyrie de Babylone, comme parle Xénophon, qui avait conquis tous les pays voisins, roi qui doit être (à cause du temps où se sont passés ces événements), Evilmerodach, régnant avec son père Nabuchodonosor (4), voulut soumettre la Médie à son empire (5). Aspandas-Astyage-Cyaxare appela à son secours les Perses dont il était le suzerain, comme celui d'Assyrie avait fait alliance avec Allyatte et Crésus régnant alors sur les Lydiens. (Consultez la liste des rois Lydiens à l'appendice n° VII). Cyrus, qui était à la tête des troupes auxiliaires des Perses, battit les Assyriens, dont le roi, que je pense être Evilmerodach, périt dans le combat (6). Après

(1) D'après l'édition de Pontac. Eusèbe indique une autre attaque contre Ninive en 4090. Ce fut probablement lors de cette première attaque que les Scythes firent leur irruption, car Psammeticus qui, d'après Hérodote, vint au-devant d'eux, régnait alors en Egypte, et l'an 28me à compter de cette année, est l'an 4117, 12me d'Artaxerxès-Assuérus, dans laquelle les Amalecites furent massacrés. — (2) Xénophon. Cyroped. liv. 1. ch. IV. — (3) Voyez l'appendice n° VI. — (4) Voy. l'appendice n° V. — (5) Xénoph. liv. 1. ch. V. — (6) Xénoph. Cyrop. liv. 4. ch. I.

la victoire, une rupture éclata entre les Perses et les Mèdes. Cyrus se retira (1), puis revint près du roi de Médie, ayant dans cet intervalle reçu en amitié Gobrias, seigneur babylonien, qui, traité indignement par le fils du roi tué dans la bataille et qui succédait à son père, prince que je pense être Ilvérodam-Baltasar, avait résolu de contribuer à soumettre Babylone à ses ennemis.

LXIII. Cyrus combattit le nouveau roi des Assyriens avec succès et s'empara de Babylone au milieu d'une fête, pendant laquelle et au moment de la prise de la ville, Gobrias tua le roi Baltasar-Ilverodam (2). Puis Cyrus remit la Babylonie à Aspandas-Astyage-Cyaxare (3), qui, en reconnaissance, lui donna sa fille en mariage et la Médie pour dot. Aspandas-Astyage garda peu de temps son nouveau royaume. Il mourut en 4154, laissant la couronne de Perse et de Médie à Cyrus, qui la prit en 4155.

LXIV. La mort d'Aspandas-Astyage-Cyaxare fut suivie de la rébellion de tous les peuples que les Mèdes avaient soumis à leur empire (4). Les Babyloniens mirent à leur tête Neriglissar, du sang royal des Chaldéens. Les Mèdes eux-mêmes ne voulurent pas reconnaître leur nouveau maître et se déclarèrennt indépendants sous la conduite d'un Astyage, que Ctesias dit n'avoir pas été parent du roi défunt (5). Ces révoltes furent la cause de guerres nombreuses dans lesquelles Cyrus vainquit les Mèdes et les autres révoltés (6), vint attaquer les Babyloniens qui avaient appelé à leur secours Crésus, que leur roi était allé trouver avec de grandes richesses (7), les vainquit, régla les affaires de la Babylonie (8), en donnant pour roi à ces peuples un Mède, que l'Ecriture appelle Darius fils d'Assuérus et les profanes Nabonède, puis fut attaquer les membres d'une ligue puissante à la tête de laquelle avait été placé Crésus (9).

LXV. Cyrus vainquit encore l'un après l'autre les membres de cette ligue, puis leur chef Crésus, qui avait dans son armée des Babyloniens rebelles et des Egyptiens (10), et dont il s'empara en 4170. Il marcha ensuite contre les Babyloniens, vainquit leur roi qui s'enfuit dans Borsipe et s'empara une seconde fois de Babylone (11), dont il fit le siége de son empire en 4176, puis il conquit la Syrie et ravagea l'Egypte qui avait envoyé du secours à son ennemi (12).

(1) Xénoph. Cyrol. liv. 4. ch. v. — (2) Xénoph. Cyrop. liv. 7. ch. v. — (3) Xénoph. Cyrop. liv. 8. ch. v. — (4) Justin, liv. 1. ch. VII. — (5) Ctesias, dans Photius. — (6) Justin, liv. et ch. cités. — (7) Xénoph. Cyroped. liv. 6. ch. I Justin, liv. indiqué. — (8) Justin, ibid. — (9) Xénoph. Cyroped. l. 2. ch II. n° 12. — (10) Xénoph. Cyroped. liv. 6. ch. III. — (11) Xénophon, Cyrop. liv. 7. ch. v. Justin, liv. 1. ch. VII. Zénophon confond ces deux prises, mais Justin sert à le rectifier, en ne plaçant la dernière prise qu'après la victoire sur Crésus, victoire qui, de l'aveu de tous, est postérieure à la mort de Astyage-Cyaxare, auquel Cyrus donna, d'après Xénophon lui-même, Babylone après l'avoir prise une première fois. — (12) Xénoph. Cyrop. l. 8. ch. VI.

LXVI. J'ai été bien long, Monseigneur, dans mon résumé des preuves qui justifient les listes des rois d'Assyrie, de Babylone et de Médie que je soumets au jugement de Votre Grandeur. Je serai beaucoup plus court en ce qui concerne les rois d'Egypte. La liste que je vous présente au n° VIII de l'appendice et sous le titre : Rois de Memphis, a été tirée de Manethon. Cet auteur, comme vous le savez, a été abrégé par Jules Africain et Eusèbe; Joseph, dans ses livres Contre Apion, en a cité de très-longs fragments et la liste des rois de Mestrée, ainsi que l'abrégé de l'ancienne chronique que nous a conservés le Syncelle, en sont extraits. Il attribue une antiquité excessive à l'Egypte, mais il fournit le moyen de reconnaître la source toute mystique de ses calculs en donnant pour total de l'histoire de ce pays une somme de 36525 formée de 25 cycles caniculaires ce cycle étant de 1461 ans. Il nous dit d'ailleurs (1) que l'un de ces cycles a commencé avec le règne des Hommes dont les quinze premières dynasties en absorbent 443 ans

LXVII. La quinzième dynastie étant celle des pasteurs, les premiers rois d'Egypte avec lesquels les ancêtres des Hébreux ont été en contact, je me suis borné à établir une suite probable des rois à partir de cette dynastie du temps de laquelle, comme nous le dit Manethon lui-même (2), il y avait en Egypte plusieurs royaumes. J'ai dû d'abord chercher à connaître les noms de ces rois et l'ordre dans lequel ils ont régné, puis les années que chacun d'eux a régné et enfin le temps de leur règne.

LXVIII. Pour connaître les noms des rois et l'ordre de leur règne, j'ai pris pour base de mon travail les extraits d'Africain que tous les auteurs anciens regardent en ce point comme plus exact qu'Eusèbe, me bornant à intercaller dans sa liste entre Taracus et Stephinates, Ammerès l'Ethiopien qu'y placent Eusèbe et la liste des rois de Mestrée, et d'en retrancher les six anonymes de la 22me dynastie, parce qu'ils ne se trouvent ni dans Eusèbe ni dans la liste des rois de Mestrée. J'ai aussi en général marqué pour années de leur règne celles que donne Africain. Je n'ai pris les chiffres des autres auteurs que lorsqu'une date positive des livres saints me prouvait que c'était dans les nombres d'Africain que se trouvait l'erreur des copistes. J'ai d'ailleurs, à la suite de chaque indication d'années de règne, marqué avec soin l'auteur qui me l'a fournie.

LXIX. Pour connaître le temps où chaque prince a vécu, je suis parti de la dernière année d'Amasis, que nous savons, par le témoignage positif de Diodore (3), être de l'an 4188; puis en remon-

(1) Ce renseignement nous a été conservé par l'ancienne chronique dans le Syncelle, page 96 de l'édit de Bonn. — (2) Dans Joseph, liv. I, Conte Apion. — (3) Voyez Diodore, livre I, ch. LXVIII.

tant, comme ce prince a régné 55 ans, j'ai fixé la 1re de son règne en 4131 ; celle de son prédécesseur Apries, qui a régné 19 ans, en 4115, et ainsi de suite jusqu'à Silites, dont la 1re concourt avec l'an 2739. Cette classification ainsi obtenue, sans rien d'arbitraire dans son établissement, présente pour chaque fait contenu dans la Bible, pour chaque tradition conservée par les anciens, un nom et une date qui y correspondent. Ainsi, Apries, près duquel plusieurs Juifs se réfugièrent après la prise de Jérusalem (1), régnait en ce temps Nechao se trouve contemporain de Joachim (2), Sua ou Sevechus d'Osée (3), Taracus d'Ezechias (4), Zara ou Osochor d'Asa (5), Psousennes ou Sousacim, du temps de Roboam (6), Ouennephes ou Vaphres, auquel, d'après la tradition (7), écrivit Salomon lors de la construction du temple du temps de ce prince. Ramesses régnait lors de la prise de Troie comme le dit Pline (8). Les Hébreux passèrent le Jourdain sous Achencheres qui, d'après une tradition conservée par Eusèbe (9), régnait lors de la sortie d'Egypte. Le prince qui régnait en 3078, lors de la naissance de Moyse, est Amessis, qu'Artapan appelle Almanot (6), et il eut pour successeur Miphres, que le même Artapan appelle Chenephre (10). La fuite de Moyse et la plus dure servitude des Hébreux, eût lieu sous Touthmosis, comme le porte une tradition unanime, dit Théophile (11), et Joseph est venu en Egypte sous Sethos, auquel la tradition attribue, ainsi qu'à son successeur Aseth (12), le développement de l'année égyptienne et la déification du bœuf Apis, souvenir de la vision mystérieuse qui annonça au monarque égyptien l'abondance et la stérilité qui devait la suivre.

LXX. Les rois d'Egypte, qui commencent à Silites, m'étant ainsi connus, j'ai mis en regard de ces rois ceux de Thebes, dont Appolodore a tracé le catalogue, et dont j'ai pu connaître le temps à l'aide de Dicearche, qui dit (13) que Nilus, le 37 d'entre eux, vivait 436 ans avant la 1re olympiade. La dernière de ce prince est donc de l'an 3501, puisqu'il s'est écoulé 436 ans entre cette année et l'an 3938, 1re des olympiades. La 1re de son règne, qui a duré 5 ans, tombe donc en 3497, et ainsi de suite en remontant jusqu'à Menes, que toutes les traditions font 1er roi d'Egypte et qui a dû commencer en 2489, 27me de Phaleg (14).

---

(1) Jérémie, ch. XLIV, ℣ 30. — (2) Livre II des Paralipomènes, ch. XXXVI, ℣ 4. — (3) Livre IV des Rois, ch. XVII, ℣ 4. — (4) Isaie, ch. XXXVII, ℣ 9. — (5) Livre II des Paralipomènes, ch. XV, ℣ 19. — (6) Livre III des Rois, ch. XIV, ℣ 25 et suiv. — (7) Eusèbe, dans sa Préparation évangélique, livre IX, nous a conservé ces lettres. — (8) Pline, hist. naturel. livre XXXVI, ch. XIV. (9) Dans sa Chronique. — (10) Dans la Préparation évangélique d'Eusèbe, livre IX. — (11) Livre III, ad autol. — (12) Dans le Syncelle. — (13) Dans les fragments grecs publiés par Scaliger à la suite de son édition de la Chronique d'Eusèbe, page 355. — (14) Voyez dans l'appendice, n° 8, la liste des rois de Thebes, d'après Apollodore.

LXXI. Ce rapprochement m'a fait connaître que Silites avait commencé à régner sous le roi de Thebes, qu'Apollodore appelle Toigaramachos, nom qui doit revenir à celui de Timaus, que Manethon, d'après Joseph (1), donnait pour celui du prince sous lequel parut Silites. Je prie Votre Grandeur de vouloir bien se rappeler ce que nous avons dit plus haut, que, d'après l'ancienne chronique, les 15 premières dynasties, dont celle des pasteurs fait partie, remplissent un intervalle de 443 ans. Or, d'après notre classification, la 1re de Menes précède de 250 ans la 1re de Silites. Il reste donc pour le règne des pasteurs 193 ans. Ma liste donne 210, 17 ans seulement de différence.

LXXII. Je devrais finir ici, Monseigneur, l'exposé que nous avez bien voulu me permettre de vous adresser, si je ne croyais utile de mettre sous vos yeux un rapprochement plus conjectural que tout ce qui précède, mais qui présente un résultat si singulier et en même temps si propre à confirmer mes idées sur le royaume d'Egypte, que je serais heureux de pouvoir le regarder comme probable, parce que vous en jugerez ainsi.

LXXIII. La liste des rois de Mestrée présente dans le Syncelle, avant Silites, une suite de 25 rois, commençant à Mestraim et finissant à Konkaris, dont la 5me et dernière année concourait, d'après Manethon (2), avec la 700me du cycle caniculaire : or, dans la suite des rois d'Egypte, d'après Africain, on lit, à la suite de l'article de Bocchoris, le nombre de 990, dont les commentateurs ne savent que faire. Ce nombre, comme celui qui suit l'article de Konkaris, ne désignerait-il pas l'année du cycle caniculaire, dans laquelle tombe la 5me de ce prince? Je l'ai pensé, et détachant cette tête de la liste des rois de Mestrée, que je fais commencer à Silites, je l'ai placée en regard des rois de Memphis, en faisant concourir la dernière de Konkaris avec la 290me avant la 5me de Bocchoris (3). J'ai alors reconnu que cette dernière répondait au règne d'un Cencenes, sous lequel, sans doute, le royaume de Mestrée fut uni à celui qui devint par la suite unique en Egypte, et que la 1re de Mestraim tombait sous Asseth, auquel on attribue le perfectionnement de l'année égyptien, et d'où, par conséquent, doit partir le commencement du cycle. La fin de ce cycle tombe en 4432, la 4me année de Ptolémée-Philadelphe, sous lequel vivait Manethon qui aura voulu flatter ce prince en faisant naître sous son règne le phénix symbole du cycle égyptien. Tacite (Annales VI. 28), nous apprend en effet que

(1) Dans le premier livre, Contre Apion. — (2) Passage conservé par le Syncelle p. 193. — (3) Il est bon de remarquer que la traduction arménienne d'Eusèbe, dans un endroit, ne donne que 10 ans à ce prince, dont le règne, joint à celui de ses deux successeurs, ne doit, d'après l'ancienne chronique, faire qu'un total de 44 ans.

LXXX. Saint Epiphane ajoute à ces renseignements (1) que les Hébreux avaient une période de 84 ans à la fin de laquelle ils ajoutaient un mois. Si cela doit s'entendre en ce sens que tous les jours complémentaires se placent à la fin de la période (ce que je ne puis admettre à cause de la manière dont parle Rabbi Eliézer, etc. et de la perturbation que cela jetterait dans l'époque de la fête de Pâques), il faut modifier ce que nous disons ci-après, en ce sens que l'année de la mort de Jésus-Christ concourt avec la 73me de ce cycle, dont la première, la deuxième et la troisième commencent le 29 mars, les quatre suivantes le 28 et ainsi de suite, en diminuant d'un jour tous les quatre ans jusqu'à la 84me qui commencerait le 8 mars. Mais je pense, et l'ensemble de son texte justifie à mes yeux cette opinion, que ce savant docteur a voulu dire simplement que c'était à la fin de la 84me année qu'on ajoutait ce qui restait des jours complémentaires pour que l'année suivante revînt au point de départ. Rabbi Eliézer (2) parle aussi de cette période qui contenait, dit-il, quatre cycles lunaires de 21 ans et trois cycles de 28 ans. Le cycle de 28 ans servait, selon lui, à régler l'intercalation d'après trois motifs, tout autant qu'il y a de cycles. Ce savant rabbin appelle cette période de 84 ans un jour de Dieu, parce qu'à la fin de cette période, le grand cycle lunaire de 21 ans et le cycle de 28 ans recommençaient ensemble.

LXXXI. Enfin saint Jérôme (3) complète ces notions et nous permet d'en tirer parti, en nous apprenant que les Egyptiens et les Hébreux avaient des années et des mois complémentaires formés à l'aide d'une retenue faite chaque année et multipliée par le nombre d'années de la période à laquelle ils s'ajoutaient. Cette retenue était, d'après ce saint docteur, de la 120me partie d'un mois.

LXXXII. La 120me partie d'un mois de 30 jours est de 6 heures. Les Egyptiens multipliaient ces 6 heures par 4 et obtenaient ainsi un jour qu'ils ajoutaient aux 1460, total de 4 de leurs années de 365 jours pour en former leur olympiade (4), dont parlent le Syn-

---

(1) Dans l'Hérésie, 51, pag. 449. Le texte de cet auteur est dans ce passage tellement altéré par les copistes, qu'il est presqu'inintelligible. La seule chose de bien positive qu'on puisse en tirer, c'est que les Hébreux avaient une période de 84 ans. — (2) Dans son Pirke analysé par Morin dans ses *exercitationes Samaritanae*. Ce rabbin passe pour être du premier siècle de notre ère; mais son ouvrage tel qu'il nous est parvenu, est certainement postérieur au cinquième. Son exposition est aussi obscure que celle de saint Epiphane, embarrassé qu'il est pour faire entrer dans une période lunaire les cycles de 84, de 21 et de 28 ans qu'il tenait probablement de ses devanciers mais sans les comprendre. — (3) Dans le *proemium* de sa traduction de la chronique d'Eusèbe. Ce passage a été aussi maltraité par les copistes. Saint Jérôme, suivant l'usage des Egyptiens, y donne au mois le nom d'année. — (4) Ce mot est formé de deux mots coptes, ancienne langue d'Egypte, *ooh* lune et *lampi* révolution.

celle (1) et Columelle (2) sous le nom de *rénovation*, et qui a servi de modèle à nos années bissextiles. Ils multipliaient encore ces 6 heures par 1460, nombre d'années de leur cycle, et obtenaient ainsi 365 jours ou un an, qu'ils ajoutaient à la fin du cycle, pour que leur grande année s'accordât avec la marche du soleil. Les Hébreux multipliaient ces 6 heures par le cycle de 28 ans, cycle embolimique comme l'appelle Eliezer, et obtenaient ainsi 7 jours, qui, ajoutés aux épagomènes de la 28me année, faisaient remonter le commencement de Nisan au point où il était au commencement du cycle. A la fin des 84 ans, ces jours faisaient, comme je l'ai déjà dit, concourir le commencement des deux cycles de 21 ans et de 28 ans. L'histoire de la Passion fournit une confirmation de cette organisation

LXXXIII. Jésus-Christ étant mort suivant une tradition constante le 25 mars (Voyez le Traité de Benoît XIV *des Festis)* qui répondait en grande partie au 14 Nisan (le 15 ne commençant qu'au coucher du soleil du 25), il s'ensuit que le commencement de Nisan a dû tomber cette année au soir du 11 mars. Or, divisez par 28 les années écoulées depuis 3158, époque comme nous l'avons vu (nº xv) du passage de la mer Rouge et de la constitution des Hébreux en peuple, jusqu'à la destruction du temple sous Vespasien, vous trouverez que l'an 4742, date de la mort de Jésus-Christ, répond à la 17me année d'un de ces cycles de 28 ans, et que par conséquent, dans la première année de ce cycle, Nisan a commencé le 15 mars. Or si vous cherchez ensuite, d'après la méthode ordinaire, à quel jour de l'an 3158 tombait le premier Phamenoth, septième mois de l'année égyptienne, mois qui, suivant Joseph, répondait à Nisan et pendant lequel les Hébreux sortirent d'Egypte, vous trouverez aussi le 15 mars, le premier Thoth concourant avec le 16 septembre.

LXXXIV. Je conclus, Monseigneur, de tout ce qui précède, que les Hébreux avaient une année de 12 mois de 30 jours chaque, mois suivis de 5 jours épagomènes, auxquels tous les 28 ans on ajoutait 7 jours pour que le premier de Nisan remontât au point où il était au commencement du cycle. Les tables que j'insère dans l'appendice sous les nos IX, X, XI, XII serviront à faire comprendre à Votre Grandeur ce qu'il y a d'obscur dans cet exposé que j'ai dû séparer de ses développements, afin de ne pas outrepasser les bornes que je suis forcé de me prescrire. Il ne me reste plus, Monseigneur, qu'à remercier Votre Grandeur du témoignage public d'intérêt qu'elle a bien voulu donner à mes travaux en me permet-

(1) Pag. 371. — (2) De re Rusticâ.

tant de lui adresser cette lettre et à la prier de me permettre de me dire,

avec le plus profond respect, et le dévouement le plus entier,

MONSEIGNEUR,

de Votre Grandeur,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

A. SIONNET, Prêtre.

Saint-Pol-de-Léon, maison de Saint-Joseph, le 10 novembre 1854.

